

Débat public sur le centre de traitement des déchets ménagers d'Ivry-Paris XIII.

Réunion de clôture : Les enseignements du débat

Cinéma Pathé, Ivry, le 14 décembre 2009

MEMBRES DE LA COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC

- Philippe MARZOLF, Président de la CPDP, Vice-président de la CNDP, conseiller en environnement.
- Anne-Laure BEDU, Consultante dans le domaine du développement durable
- Laurence MONNOYER-SMITH, professeur d'université
- Jean-Paul PUYFAUCHER, ingénieur de travaux publics à la retraite
- Alain MARABOUT, avocat à la retraite

REPRESENTANTS DE LA MAITRISE D'OUVRAGE (SYCTOM)

- François DAGNAUD, Président du Syctom
- Dominique LABROUCHE, Directeur général des services
- Didier FOURNET, Directeur du projet Ivry-Paris XIII
- Laurence LEJEUNE, Directrice générale adjointe de l'exploitation et de la prévention des déchets

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA CPDP

Echanges avec le public

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DU SYCTOM

Echanges avec le public

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DES ACTEURS

- Plate-forme des associations
Patrick BERTON (TAM-TAM)
- Associations Locales
Anne CONNAN, Association Passerelles
- Associations nationales
Annelaure WITTMANN, Les Amis de la Terre
- Ville de Paris
Didier DELY
- Syndicat de valorisation des déchets urbains
Luc VALAIZE

La séance est ouverte à 20 h 05 sous la présidence de Monsieur Philippe MARZOLF, Président de la Commission particulière du débat public.

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA CPDP

Philippe MARZOLF, Président de la CPDP : Mesdames, Messieurs, bonsoir. Philippe MARZOLF, Président de la Commission du débat public sur le projet de reconstruction de l'usine de traitement des déchets ménagers à Ivry Paris XIII. Merci d'être venus.

Nous assistons à notre neuvième et dernière réunion, donc la réunion de clôture. Je vous rappelle que le débat prendra fin le 28 décembre. Cette réunion portera principalement sur les enseignements que la Commission tire du débat. Nous avons normalement 2 mois pour faire un compte rendu et en tirer des enseignements.

Nous vous soumettons donc les principaux enseignements que l'on tire du débat. Nous attendons vos réactions.

Nous entendrons également le Sycotom ; je vous rappelle qu'il a 5 mois pour prendre sa décision.

Nous avons demandé à différents acteurs qui l'ont souhaité de présenter également les enseignements qu'ils tirent du débat public, sur le projet, et les questions qui restent encore au débat.

Je vais vous présenter les enseignements que nous tirons. Chaque mot est pesé, réfléchi, bien sûr. Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour essayer de faire un premier document le plus juste, le plus équitable possible. Il s'agit de ce que nous avons entendu et perçu ; je vous rappelle que nous n'avons pas d'avis à donner.

Le débat en chiffres :

9 réunions publiques.

800 participants ; nous sommes un peu déçus qu'il n'y ait pas eu plus de grand public. Nous avons essayé de tracter, de diffuser de l'information partout mais il n'y a pas eu plus de public, peut-être parce que c'est une reconstruction et non pas la création d'un nouveau Centre, ce qui focalise toujours plus d'oppositions.

46 intervenants hors CPDP, hors commissions et Sycotom.

3 réunions d'un groupe de travail, notamment sur le calcul du gisement.

15 cahiers d'acteurs, que vous avez pu voir ici. Ils sont arrivés un peu à la fin du débat mais c'est intéressant : plusieurs avis sont exprimés, argumentés. Certains n'ont pas pu être imprimés, comme celui d'Attac ou de Météor car ils n'ont pas été prêts à temps pour la mise en page, l'impression et la diffusion.

27.000 visites du site Internet. Laurence MONNOYER-SMITH, Membre de la CPDP, pourra peut-être nous dire quelques mots sur la participation sur le site Internet ?

Laurence MONNOYER-SMITH, Membre de la CPDP : Il y a eu pas mal d'activités sur le blog ; 83 commentaires ont été publiés en réaction aux articles postés soit par la CPDP, soit par des acteurs qui ont voulu poster directement. Il est d'ailleurs toujours possible de poster un article sur le blog directement, sans passer par nous.

41 articles ont été publiés sur le blog, dont 8 qui ont été faits directement par des acteurs. Vous pouvez vous enregistrer directement pour sortir un article.

Egalement, plus d'une cinquantaine de commentaires ont été faits sur « comments », c'est-à-dire en réaction aux synthèses des réunions publiques faites par la Commission. Ces commentaires étaient faits pour préciser ce qui a été dit, voire poursuivre le débat parfois. N'hésitez pas, vous pouvez encore le faire. Nous réagissons. Le Syctom aussi a publié des commentaires directement.

En écho à ce que vient de dire Philippe MARZOLF, des acteurs disent en effet que le public a eu un peu de mal à se mobiliser ; pour le grand public c'est parfois difficile de se déplacer pour assister aux réunions publiques, nous l'incitons vivement à aller sur le blog où l'on rend compte systématiquement de ce qui a été dit.

Des articles sont publiés pour la réunion de ce soir, dont nous rendrons compte au fur et à mesure.

Philippe MARZOLF : Merci. Le grand public n'a pas été assez présent, à notre sens. Tous les moyens mis en œuvre n'ont pas toujours de réponse.

A l'entrée, à côté de l'exposition, vous avez pu voir le petit travail d'un centre aéré ; nous avons essayé de sensibiliser tous les centres sociaux, tous les conseils de quartier, et les écoles, pour qu'ils fassent quelque chose sur les déchets. Il y a donc un arbre fait en bouteilles ; c'est peut-être un message d'espoir, Anne-Laure ?

Anne-Laure BEDU, Membre de la CPDP : C'est un message d'espoir parce qu'on peut penser que les déchets sont des ressources mais aussi des sources d'inspiration.

C'était très agréable pour moi d'arriver avec cette fleur réalisée à base de canettes récupérées. Cela faisait largement écho à ce qui a été mis en valeur à côté de la Comédie Française, avec ces sapins créés en bouteilles de verre. C'est très agréable de voir cela, et de voir comment on peut recycler toute cette matière.

Philippe MARZOLF : Merci. Il y a eu quand même 276 questions posées. Le système questions/réponses est lourd, parce que de nombreuses questions sont posées. Le maître d'ouvrage, Syctom, doit répondre. Jean-Paul, où en est-on ? Tout le monde attend les dernières réponses.

Jean-Paul PUYFAUCHER, Membre de la CPDP : Nous avons fait les réponses de notre Commission, parce que nous sommes peut-être plus habitués que le maître d'ouvrage à faire de telles réponses. Celles du maître d'ouvrage arrivent, lentement.

J'espère que nous aurons les 50 que l'on m'a promises pour la semaine prochaine. Il en reste plus d'une centaine, ce qui est important.

A la décharge du maître d'ouvrage, la qualité des réponses est là. Si vous allez voir le système des questions/réponses et si vous demandez comment sont faits les contrôles, vous verrez exactement qui fait les contrôles, sur quel site on peut les trouver, etc.

Aujourd'hui, j'ai renvoyé une réponse que je relisais, parce que j'ai trouvé que sur les dioxines, ce n'était pas encore assez complet ; je pense que la qualité de la réponse permet d'avoir ce qui semble le plus important : la traçabilité du débat. En 2019 et en 2023, lorsque quelqu'un relira le débat, ce sera aussi dans le système questions/réponses ; la personne trouvera les réponses du maître d'ouvrage et pourra comparer, et voir la différence éventuelle entre ce qui est écrit aujourd'hui et ce qui commence la décision, et ce qui est en 2023.

Philippe MARZOLF : Merci ; le site Internet reste ouvert pendant 5 ans après la fin du débat et après chaque débat public, nous faisons une « mallette du débat public », c'est-à-dire un CD Rom de toute la mémoire, tout ce qui a été dit, les contributions, les cahiers d'acteurs, tous les documents diffusés.

Nous arrivons à la question de l'opportunité du projet. Je vous rappelle que lors d'un débat public, on débat d'abord sur l'opportunité, les objectifs, les principales caractéristiques.

L'opportunité :

Un consensus des collectivités concernées, en tout cas celles que nous avons entendues, en faveur du projet présenté au débat.

Le soutien explicite des syndicats d'exploitants et de salariés, parce qu'il est conforme au principe de proximité et parce qu'il conduira à limiter la mise en décharge et respecte la hiérarchie des modes de traitement fixés par la Directive européenne et par le Grenelle.

Pas d'opposition des autres acteurs à la reconstruction du Centre. Il existe là depuis plusieurs années.

Mais, un projet complexe, perçu comme : sans alternative précise, et dont le dimensionnement est contesté par les associations. Vous le verrez, c'est principalement le point qui pose question, notamment au début.

Pour le Sycotm, la capacité de 600.000 tonnes se justifie par :

- Les prévisions du PREDMA (Plan Régional des Déchets Ménagers et Assimilés) fait par la région ;
- Les caractéristiques propres du bassin d'Ivry et son évolution ;
- Les déchets d'activité qui restent à traiter ;
- Les incertitudes quant aux résultats des actions pour réduire le volume des

déchets ;

- Le besoin de solidarité à l'intérieur du territoire du syndicat, et pas seulement dans le bassin versant : c'est la question des 110.000 tonnes de FCR du bassin de Romainville ;
- La nécessité de diminuer l'enfouissement des déchets à l'extérieur du territoire du syndicat, pour être plus autonome.

Pour les associations par contre, ce dimensionnement est à revoir à la baisse, sans les apports de FCR en provenance d'autres bassins versants (de Romainville, comme je le disais) ; grâce aux effets d'une politique volontariste de prévention des déchets et d'amélioration de la performance de tri, en disant que l'on peut diminuer la quantité de déchets, et plus trier ; sans prendre en compte les besoins du chauffage urbain. Cette question est revenue, je ne reviendrai pas dessus, notamment pour le dimensionnement de l'usine d'incinération.

L'opportunité est conditionnelle pour les associations, qui prennent acte mais demandent des modifications :

- ✓ Une politique de prévention plus ambitieuse, et des actions encouragées et coordonnées par le Sycotom - nous y reviendrons dans le cadre de la prévention mais c'est une demande forte, qui a émergé du débat -.
- ✓ La mise en place de collectes séparatives des biodéchets, de façon immédiate pour les biodéchets d'activité, et de façon progressive et volontariste pour les biodéchets des ménages - même s'il a été dit que cela était difficile à mettre en œuvre, notamment dans les habitats verticaux -.
- ✓ Une plus grande modularité des installations, tant pour le tri mécanique biologique (le TMB méthanisation) que pour l'incinération. Donc, comment pouvoir adapter les centres de traitement en fonction des déchets qui arriveront dans les 40 ans, en tout cas le temps de vie de l'installation ?
- ✓ La prise en compte des retours d'expérience. Il y a beaucoup de retours d'expérience, notamment de l'ADEME, sur le TMB méthanisation, de Romainville également, qu'il faut peut-être attendre avant de prendre une décision. Cela sera d'ailleurs demandé un peu plus tard dans les conditions, notamment pour la méthanisation.
- ✓ Une vigilance accrue et davantage de transparence concernant la maîtrise des impacts sur l'environnement, notamment sanitaires.
- ✓ L'institution d'un Comité de concertation pour participer à l'élaboration du cahier des charges et au suivi du projet. Après ce débat public, il faudra que le Sycotom élabore un cahier des charges pour faire une étude, pour définir quel type d'usine il veut construire.

Trois grandes thématiques ont émergé du débat : La prévention des déchets, la méthanisation, et l'incinération.

La prévention des déchets :

Des ambitions affichées mais une organisation à revoir.

Une ambition : donner à la prévention le rang prioritaire que lui attribuent désormais l'Europe et le Grenelle. Donc, valorisation des matières, organiques, etc. Ensuite, les différents traitements avec valorisation énergétique et à la fin, la mise en enfouissements.

Consacrer des moyens plus importants à la prévention ; les chiffres : 2 à 3 euros par an et par habitant ; et mieux coordonner les actions pour aller plus vite et plus loin.

Mobiliser l'ensemble des acteurs, les citoyens, les collectivités, les industriels, les distributeurs. Ce n'est pas seulement le fait d'une décision politique, il faut que tout le monde se mobilise pour cette politique de prévention, donc pour réduire les déchets et améliorer les collectes sélectives.

Une organisation à revoir. Actuellement, la commune est responsable de la prévention, de la collecte et du traitement, elle peut déléguer à certains syndicats, comme c'est le cas pour le Sycotm, pour le traitement.

Les rôles et responsabilités de chacun ont besoin d'être redéfinis à l'échelle de l'agglomération parisienne, pour développer les initiatives de prévention et accroître leur efficacité. Même s'ils ne disposent pas de la compétence à ce jour, le Sycotm a un rôle éminent d'animateur, de coordinateur de la prévention, si ce n'est à un moment donné, peut-être, d'avoir la délégation de l'organisation de la politique de prévention des communes.

Un diagnostic non partagé des solutions avancées, dans la prévention des déchets, Il y a eu beaucoup d'idées sur : comment faire.

On peut cependant regretter parfois qu'il n'y ait pas eu vraiment d'objectifs chiffrés sur : que pourra-t-on réduire comme déchets, si l'on met en place des politiques ambitieuses ?

Le Sycotm estime que le dimensionnement actuel du projet est fondé sur des hypothèses de gisements réalistes et une politique de prévention déjà ambitieuse. Les associations estiment donc qu'une politique plus ambitieuse de prévention, d'aide au tri permettrait de dimensionner le projet à la baisse, alors que le dimensionnement prévu risque d'annihiler les efforts. Dans les discussions, on s'est demandé si l'on en faisait assez, si l'on ne pourrait pas dimensionner l'usine différemment, à la baisse.

Des pistes de solutions avancées au cours du débat. Beaucoup de propositions ont émergé des acteurs des associations, du Sycotm, et d'autres acteurs, sur : comment faire mieux.

La mise en place de schémas de collectes sans attendre une éventuelle réforme institutionnelle portant sur la répartition des compétences. Le Sycotm, notamment, l'a proposé.

La participation des associations à l'élaboration du Plan de prévention 2010/2014 du Sycotm. C'est également le Sycotm qui l'a proposé.

La modulation de la redevance traitement, perçue par le Sycotm en fonction des

efforts des communes en faveur de la prévention ; l'ADEME l'a proposé à une réunion.

Les associations ont aussi proposé des moyens, dès 2010 : ambassadeur du tri, pour tant d'immeubles ; les ressourceries ; du compost en pied d'immeuble ; et une étude sur l'impact d'une politique de prévention plus ambitieuse, donc comment étudier quelle peut être son efficacité, s'il y a une politique plus ambitieuse, quels peuvent être ses résultats directement au niveau d'une moindre production des déchets ?

Je rappelle que le projet est de créer un Centre avec méthanisation et incinération.

La méthanisation et la valorisation organique :

- Des convergences entre les acteurs sur l'intérêt d'un traitement, vraiment complémentaire, de la matière organique (entre 50 % et 60 % de la poubelle de nos citoyens).
- Réduction, parce que cela permet une réduction des quantités de déchets organiques incinérés ou stockés.
- Cela contribue à un meilleur taux de recyclage global par la production d'énergie et de compost. En effet, la valorisation organique, y compris dans la hiérarchie des systèmes de valorisation de la Directive européenne. Par contre, sur certains préalables, il faut anticiper la recherche de débouchés pour le compost, auprès du monde agricole. Cela risque de poser problème, il faut avoir des débouchés avant même de construire l'usine.
- Bien connaître la taille, la quantité et la qualité du gisement des bio-déchets provenant des ménages et des gros producteurs ; mettre déjà une collecte sélective des bio-déchets pour les gros producteurs : restaurations collectives, marchés, pour mieux la capter ; donc faire des études pour voir vraiment où ils sont et comment mieux les capter.
- Egalement, mieux capter les déchets toxiques pour garantir un compost de qualité, pour qu'il ne se retrouve pas ensuite à la poubelle et donc dans le compost.
- La modularité de l'installation à réaliser à Ivry, avec une double filière de méthanisation des bio-déchets, à part et en mélange. C'était une demande, le maître d'ouvrage, le Sycotom, a répondu qu'il était prêt à étudier la chose pour que son installation puisse s'adapter à la collecte sélective des biodéchets, pour garantir la valorisation d'un compost de haute qualité. Cela a été, tout au long des débats sur la méthanisation, la question : est-ce que l'on va trouver des débouchés pour des composts de qualité ? Le compost sera-t-il de qualité et ne risque-t-on pas de devoir l'incinérer ou le mettre en décharge ? Au contraire, il faut mieux le valoriser au niveau organique.

Les moyens complémentaires d'accompagnement :

Développement du tri et du compostage domestique et de proximité, pour qu'il y ait également un tri à la source ; et un TMB (tri mécanique biologique) modulable en fonction des progrès à venir des collectes séparatives.

Donc, l'adaptabilité et la modularité sont vraiment les deux termes à retenir dans cette question-là.

De fortes réserves sur la méthanisation, et des incertitudes exprimées, notamment vis-à-vis du tri mécanique biologique ; ce n'est pas le principe de la méthanisation, c'est plutôt le tri mécanique biologique, parce qu'il risque de démobiliser les citoyens dans leurs efforts de tri à la source et de compostage domestique et de proximité : puisqu'il est possible de tout faire à l'usine, pourquoi le citoyen le ferait-il chez lui ?

Production d'un compost pas toujours aux normes et sans réels débouchés, qui risque de finir incinéré ou en décharge ; c'est pourquoi il fallait anticiper les débouchés agricoles.

La mise en décharge accrue des reflux de méthanisation ; nous l'avons vu lorsque nous avons étudié les différents projets, cela produit des reflux méthanisants plus importants, qui sont mis en décharge.

Des doutes sur l'implantation de la méthanisation en milieu urbain, notamment avec l'exemple de Montpellier ; il y a une confiance limitée dans les mesures préconisées par les exploitants sur le confinement complet des bâtiments et sur le bon dimensionnement du traitement de l'air vicié ; est-ce bien respecté, bien dimensionné et au niveau de l'exploitation, les sas d'entrée sont-ils bien respectés ?

Il y a un frein au développement de la méthanisation, pour cause de réglementation sur le stockage du biogaz ; il ne faut pas faire plus de 10 tonnes de biogaz sinon il y a une autre réglementation, donc on fait moins de méthanisation.

Il y a peut-être des effets pathogènes de la méthanisation que l'on ne connaît pas pour l'instant.

Des interrogations sur le procédé : quelle fiabilité technique et quel délai de mise au point ? C'est du biologique, donc il faut du temps pour que cela fonctionne.

Quel risque de dérive des coûts ? On ne sait pas, en fonction du tri, ce que seront les coûts dans plusieurs années.

Une recommandation adressée au Sycotom : attendre le retour d'expérience de l'ADEME et de Romainville, qui va commencer les travaux, pour prendre la décision de faire ou pas la méthanisation à Ivry.

Sur l'incinération avec valorisation énergétique : des progrès qui rassurent, mais encore certaines incertitudes, notamment concernant l'impact de l'incinération sur la santé humaine.

Pour le Sycotom, les syndicats d'exploitants de salariés, un traitement désormais sûr et efficace du point de vue économique et social, également au niveau sanitaire.

Pour les experts, pas de risque sanitaire autour de l'usine actuelle et une influence sans doute négligeable par rapport aux autres sources locales d'émissions de polluants. A la réunion de Charenton, il est ressorti que l'autoroute A 4 ou le périphérique risquaient d'avoir plus d'impacts sur la santé que l'usine de traitement des déchets ménagers d'Ivry.

Pour certaines associations, des incertitudes concernant l'effet de certaines substances ou particules, notamment les nouvelles qui vont être mises sur le marché, ou les cocktails de substances qui justifient la demande d'un moratoire sur les nouveaux incinérateurs.

La demande d'un Comité de suivi impliquant les associations, avec des contrôles plus fréquents, complets, indépendants ; une maîtrise accrue des incidents fortement polluants, une information plus transparente et de la formation pour les acteurs pour bien comprendre comment cela fonctionne, et notamment pouvoir ensuite donner un avis éclairé.

L'incinération avec valorisation énergétique : des progrès qui rassurent mais encore des incertitudes. Les propositions du Sycotom que l'on a entendues dans le débat.

- Des équipements allant au-delà des normes les plus récentes, pour toujours anticiper l'évolution des normes ;
- Des indicateurs des résultats complets et lisibles à mettre en place, pour que les acteurs comprennent mieux comment fonctionne l'usine ;
- Un réseau de citoyens sentinelles pour garantir l'accès à l'information et sa bonne compréhension ;
- La délégation d'un contrôle annuel à un collectif d'associations pour vérifier que les chiffres des contrôles sont vrais ;
- Des sujets à approfondir ultérieurement ;
- Des modalités de suivi sanitaire et environnemental dérogés ; quel est le meilleur suivi sanitaire et environnemental ? On n'a pas vraiment eu de réponse concrète dans le débat ;
- La valorisation des mâchefers dans un contexte réglementaire en évolution. Il peut donc y avoir des changements.

Il y a donc également une controverse sur l'utilisation de la FCR de Romainville. Il est ressorti dans le débat que le TMB permettait de répartir les déchets à méthaniser ou incinérer selon les objectifs prédéfinis. Il est prévu de méthaniser plus à Romainville, en pourcentage, qu'à Ivry.

Les associations demandent de revoir la capacité d'incinération à la baisse ; elle doit être dimensionnée en fonction des besoins de traitement des bassins versants et non des besoins en chauffage urbain.

Le principe de proximité s'oppose à l'incinération des déchets en provenance d'autres bassins versants, notamment les 110.000 tonnes de FCR de Romainville.

L'extension ou non du bassin versant doit faire l'objet d'une concertation au sein du Comité de concertation que nous verrons tout à l'heure.

Par contre, le Sycotom considère que ces apports de FCR à Ivry relèvent de la solidarité interbassins, et donc dans le territoire du Sycotom, et d'une bonne gestion du

traitement des déchets.

L'incinération de la FCR de Romainville à Ivry diminue l'enfouissement hors Sycotom, avec des installations et des capacités autonomes. Elle est conforme à la hiérarchie des modes de traitement et au principe de proximité. Refuser cette solidarité aboutirait à multiplier les équipements dans chaque bassin versant et à substituer les énergies fossiles aux déchets pour produire de la chaleur. On est donc resté sur des positions un peu différentes.

L'intégration urbaine et le coût du projet : des propositions et des clarifications sont demandées.

Des propositions pour faciliter l'intégration urbaine du projet.

Côté associations, une préférence exprimée en faveur d'une usine non camouflée, qui se présente vraiment comme une usine de traitement des déchets, pour que l'on reste vigilant.

Des garanties apportées pour maîtriser les mauvaises odeurs, c'est une grande question relative à la méthanisation et liée aux expériences qu'il y a eu jusqu'à présent, notamment celle de Montpellier.

Le souhait du maintien du panache pour préserver la vigilance, donc pour montrer qu'il y a toujours quelque chose qui se passe.

La hauteur des cheminées doit être définie en fonction de la hauteur des futurs immeubles autour de l'usine. Nous avons vu, lors de la réunion sur l'intégration urbaine, qu'il y avait de nombreux projets urbains autour de l'usine ; il faut donc attendre un peu et ne pas refaire ce qui a été fait à Issy-les-Moulineaux : de grands immeubles construits à côté de l'usine, qui était enterrée.

Côté élus, on a souvent entendu, en tout cas au début du débat, une préférence pour supprimer le panache.

Côté Sycotom, une charte de qualité environnementale pour maîtriser les nuisances du chantier, et la désignation de sentinelles pendant et après les travaux. Donc, un suivi par des citoyens.

Des clarifications ont été demandées et devront être apportées en matière de coût et de financement. Je vous rappelle qu'il s'agit d'un coût total élevé : 737 millions à 787 millions d'euros, qui pèsera sur la redevance et les impôts locaux, et dont les divers postes restent à préciser. C'est peut-être un peu trop tôt dans l'élaboration du projet, il faudra attendre les prochaines études.

Des incertitudes concernant l'éligibilité du projet aux aides publiques, et surtout leur montant : 3 % comme Issy-les-Moulineaux ? 30 % comme espéré pour le Sycotom ? Bien sûr, en fonction de ces aides publiques, le coût pour le contribuable sera différent.

La concertation d'après débat : des points de vue différents. Une conviction partagée et une règle de jeu bien admise, la concertation doit se poursuivre après le débat public et la décision finale reste au maître d'ouvrage. Nous sommes en démocratie

représentative.

Des points de vue différents sur le cadre de la concertation et sur son objet. Le Sycotom propose un Comité de pilotage dans le prolongement de la concertation mise en place par le Sycotom avant le débat public, élargi en fonction des retours d'expériences et d'autres concertations.

Les associations demandent plutôt un Comité permanent de concertation, inspiré de la charte de concertation du Ministère de l'Environnement de 1996 et par les comités de concertation sur les projets d'aménagement de la Ville de Paris (notamment Paris rive gauche) associant le Sycotom les communes concernées, les associations, les conseils de quartier, les entreprises, et toute personne qui veut participer à ces comités permanents de concertation, et bien sûr, dans le cadre de réunions plénières, deux groupes de travail avec un bureau pour cogérer la démarche, voir si elle est bien transparente et équitable, et un garant indépendant pour suivre cette démarche.

Ou bien, il y a également une concertation portant sur la prévention, la question de panache, le retour d'expérience de l'ADEME sur le TMB, des projets d'aménagement des collectivités et d'autres (c'est la proposition du Sycotom) ou une demande de concertation continue portant sur le cahier des charges du projet final, en commençant par son dimensionnement.

Il y a un besoin de concertation après le débat public et après les enseignements.

Voilà pour les premiers enseignements globaux que l'on peut en tirer.

Une diapositive, pour vous expliquer l'expertise complémentaire, contestée, à la demande des 8 associations. Je vous rappelle que la CNDP a décidé de faire réaliser une étude extérieure sur la manière dont le Sycotom a établi ses prévisions de gisements, sur la construction du modèle ; sur quoi porte l'expertise ; la conformité de la méthode ; la validité des données utilisées et le respect dans les hypothèses retenues des réglementations et engagements publics.

Où en est-on ?

Nous avons fait une réunion où le Cabinet Horizon a présenté les résultats, le 11 décembre. Une expertise pour l'instant incomplète et des résultats encore provisoires au 11 décembre. On attend le rapport final, le 20 décembre.

Des conclusions pour l'instant inexploitable par la partie prenante à ce stade. Une méthodologie qui a été contestée, notamment par le Sycotom, en ce qui concerne les chiffres sur lesquels s'était basée l'étude.

Egalement, un cabinet dont l'indépendance est mise en cause par différents acteurs, notamment le Sycotom, le SVDU la CGT, un journaliste spécialisé qui a montré que les dirigeants avaient travaillé avant pour un des acteurs.

Pour l'instant, la CPDP reconnaît que l'existence de liens antérieurs entre le Cabinet et le CNIID jette un doute sur l'expertise conduite ; elle invite néanmoins les acteurs à se prononcer sur la base du rapport final et sur ce qui ressortira, et les arguments. C'est pourquoi on a demandé de prolonger le débat d'une semaine : pour que tout le monde puisse réagir sur le document final qui sera remis et rendu public le

20 décembre.

Voilà ce que nous, Commission, avons pu tirer de ce débat.

Je vous donne maintenant la parole pour connaître vos réactions et savoir si nous avons bien tout compris et entendu.

Joerg ADAMCZEWSKI, Les amis de la Terre : Je suis un peu étonné que le travail antérieur de certains collaborateurs du Cabinet Horizon jette un doute sur le résultat de leur expertise.

Il y a dans les questions des déchets la compétence côté industriels, la compétence côté associations. Si vous voulez avoir un cabinet compétent, vous aurez forcément des gens qui ont travaillé d'un côté, de l'autre, ou des deux côtés.

Je voudrais rappeler que l'évaluation sanitaire de ce projet était fondée sur l'étude du Cabinet Bio-Tox ; cette étude a été commandée et payée par le Sycotom, elle a été envoyée pour relecture et correction au Sycotom avant d'être rendue publique.

Aussi, le Cabinet Bio-Tox a comme clients précédents Veolia et Suez, deux grandes sociétés d'incinération en France, et finalement, parmi les compétences que le Cabinet Bio-Tox revendique sur son site Internet, il y a l'assistance ou la communication autour de l'incinération. Donc, si le Sycotom, pour des raisons incompréhensibles pour moi, a un doute sur une expertise demandée et payée par la Commission indépendante, j'ai un grand doute sur l'indépendance de l'étude Bio-Tox.

Dans le débat sur l'incinération, on a souhaité ne pas soulever ce point parce qu'on voulait se concentrer sur les faits, et pas sur des suppositions sur les instituts. Le Sycotom a choisi de porter le débat sur : quel institut est indépendant, quel institut n'est pas indépendant ?

Philippe MARZOLF : Je ne pense pas que ce sera le débat ce soir.

Joerg ADAMCZEWSKI : Il y a aussi un grand doute sur les cabinets avec lesquels travaille le Sycotom.

Philippe MARZOLF : Avez-vous quelque chose à dire concernant les enseignements tirés ?

Joerg ADAMCZEWSKI : On revendique fortement une expertise conduite par un cabinet indépendant sur la commande d'une commission indépendante, pour ne pas être considéré comme partial parce que ses collaborateurs tirent leur expérience du passé.

Philippe MARZOLF : Je rappelle que la Commission n'a pas à dire si cette expertise est bonne ou pas ; la CNDP a choisi un cabinet d'études.

Etienne LOUIS : Il y a deux poids, deux mesures, entre le Cabinet Horizon et Bio-Tox.

Philippe MARZOLF : Ce n'est pas nous qui le disons ; nous avons entendu ce que

les acteurs ont dit le 11 décembre, et la CPDP reconnaît que l'existence de liens antérieurs entre le cabinet et le CNIID jette un doute sur l'expertise conduite.

Y a-t-il d'autres réactions ?

Chantal DUCHENE, Adjointe au Maire d'Ivry-sur-Seine : Il y a une chose dont on n'a pas parlé, sur les enseignements.

Je crois que vous avez reçu une lettre du Conseil Général du Val-de-Marne, disant que le Val-de-Marne disposait de 25 % de la capacité d'incinération de l'Ile-de-France alors qu'il ne compte que 11 % de la population francilienne.

On peut donc penser que de ce point de vue, la reconstruction d'une unité d'incinération à Ivry ne va pas obligatoirement dans le sens de l'équité territoriale.

Philippe MARZOLF : Nous prenons note.

Le Cabinet Bio-Tox va répondre.

Marine SAINT-DENIS, Bio-Tox : Je voulais répondre que nous ne travaillons pas spécifiquement pour Veolia et Suez. Nous travaillons beaucoup pour des collectivités et, même si c'est moins souvent, pour des associations ou pour des parcs nationaux proches de sites potentiellement pollués.

Notre discours ne change pas en fonction des clients pour lesquels nous travaillons.

Philippe MARZOLF : Merci de cette précision.

Y a-t-il d'autres réactions, sur les enseignements ?

Didier FOURNET, SYCTOM : Je voulais rebondir sur l'interpellation du Laboratoire Bio-Tox pour préciser que ce laboratoire a été choisi par un appel d'offres public, sur la base de critères de choix qui étaient ceux des marchés publics.

Nous les avons retenus pour faire une synthèse de nos résultats, non pas pour faire des expertises. Ils n'ont pas fait d'études complémentaires, ils ont repris l'ensemble de nos rapports, élaborés par d'autres laboratoires eux aussi retenus par voie d'appels d'offre publics, comme Aria par exemple, qui sont spécialisés dans les études de risques sanitaires et dans les études d'impacts environnementaux.

Nous avons demandé à Bio-Tox une synthèse de ces résultats.

Philippe MARZOLF : Je vous rappelle que les enseignements que nous venons de vous présenter seront la base de ce que nous mettrons dans notre compte rendu.

Il n'y a pas beaucoup de réactions ; la Commission en prend acte .

Si vous voulez réagir, n'hésitez pas, sur Internet et par courrier.

Philippe COMMEGRAIN, d'Ivry-sur-Seine : Je suis arrivé en retard ; avez-vous parlé de la participation de la population ? Quel est votre constat ?

Nous avons eu très peu de moyens et très peu de temps pour mobiliser les gens.

J'ai participé au premier débat. Je ne connaissais rien, j'ai commencé à comprendre et on arrive à la fin. Je me mets à la place d'autres personnes qui auraient aimé participer. J'aimerais que ce débat public se prolonge un peu. Si l'on veut faire participer la population, il faut s'en donner les moyens.

Il y a eu des débats très techniques, on a appris beaucoup de choses, mais sans avoir le temps de se rencontrer, à Ivry, pour faire un échange d'informations, parce qu'à un moment on ne savait pas de quoi l'on parlait.

Je voudrais que ce soit pris en compte. Cela a été un vœu, dans la première réunion. Le Président du Sycotom disait : « nous prendrons en compte votre avis » ; ce n'est pas seulement cela, je sentais une certaine motivation. Aujourd'hui, il faut qu'il nous donne plus de temps.

Cela va encore se terminer entre associations, dirigeants du Sycotom, experts, vous ; et un jour on nous annoncera qu'une décision a été prise.

Philippe MARZOLF : Vous demandez donc si l'on va vers la fin de la concertation. C'est une nouvelle demande, nous ne l'avons pas vraiment entendue mais c'est bien que vous puissiez le confirmer.

C'est un comité permanent de concertation mais pas avec seulement des réunions plénières ; des réunions publiques et de l'information pour le grand public au fur et à mesure que le projet va s'élaborer.

Philippe COMMEGRAIN : Oui, que nous ayons du temps, et que l'on nous donne des moyens.

Philippe MARZOLF : Qu'appellez-vous « des moyens » ?

Philippe COMMEGRAIN : Que nous puissions avoir à notre disposition des moyens financiers, des moyens pour communiquer, faire des affiches, les mettre dans les boîtes aux lettres, etc. Avoir le temps d'aller voir les gens et de leur expliquer ce que ce sera. Sinon, la population passera à côté.

Philippe MARZOLF : Au début, nous avons fait 700.000 dépôts dans les boîtes-aux-lettres du bassin versant : le Journal du débat de la Commission et la synthèse du projet du maître d'ouvrage. Tout le monde a été informé.

On déplore malheureusement qu'il n'y ait pas plus de grand public qui soit venu. Il faut peut-être qu'après la décision prise, après le débat public, la population soit informée régulièrement de l'élaboration du projet final.

Philippe COMMEGRAIN : Vous savez très bien que cela nécessite d'autres moyens. Il faut penser différemment, c'est autre chose. Il ne suffit pas de mettre des choses dans les boîtes aux lettres.

Philippe MARZOLF : Indiquez-nous des moyens, parce que je fais des débats publics depuis 7 ans, si je peux apprendre de nouveaux moyens, je suis tout à fait ouvert.

Philippe COMMEGRAIN : Il m'a fallu déjà 4 mois pour comprendre.

Philippe MARZOLF : Vous pensez que 4 mois de débat, c'est trop court ?

Philippe COMMEGRAIN : Oui, c'est trop court.

Philippe MARZOLF : Il y avait eu de l'information, de la concertation, avec le Maire d'Ivry, M. GOSNAT.

Philippe COMMEGRAIN : On sait comment on vit tous les jours, entre nous. L'information ne se capte pas comme cela.

Philippe MARZOLF : Donc, plus de temps. Si vous avez des idées pour toucher plus le grand public, à la CNDP, cela nous intéresse vraiment. Vous voyez le débat public sur les nanotechnologies, les gens sont filtrés à l'entrée, etc. et cela se passe très mal. Vous dites qu'une autoroute va traverser une ville et là, vous avez 2.000 personnes dans la salle.

Nous avons plutôt des acteurs, que je remercie au passage au nom de la Commission d'être venus pratiquement à toutes les réunions, d'avoir alimenté la réflexion et les arguments.

Il est vrai que pour le grand public, les questions de reconstruction d'une usine de traitement de déchets ménagers, dont il ne se souvient peut-être même plus que c'est une usine de traitement de déchets ménagers : cela ne mobilise pas tellement. Il y a eu la crise, plein de choses ; et la vie va trop vite.

Jean-Paul PUYFAUCHER : La question que vous posez est un casse-tête sur lequel nous nous heurtons en permanence. Le délai de 4 mois est fixé par la loi, on peut en rediscuter. C'est 4 mois mais aussi d'autres mois en préparation avec la Commission et bien d'autres mois avant, comme le rappelait Philippe, où le projet a été connu et a été présenté aux Ivryens.

En 2000, j'avais essayé de préciser à quoi un débat public servait. Je crois qu'il y a plusieurs fonctions du débat public : essayer de mesurer, estimer ou apprécier quelle est l'acceptabilité sociale (terme que les sociologues n'aiment pas), comment les gens réagissent, et la participation du public est un élément qui interpelle sur l'acceptabilité sociale. Comme le disait Philippe, pour une autoroute quand il y a 2.000 personnes dans une salle, c'est qu'il y a un problème.

Il y a une autre dimension perpendiculaire, qui me semble très importante : l'intelligence collective que cela produit, c'est-à-dire le partage de connaissances, d'approfondissements, de technicité et d'intelligence collective, qui se construit.

Je crois qu'une des particularités de ce débat, grâce au Sycotom et à l'ensemble des associatifs présents, est qu'il y a eu une véritable intelligence collective : les gens sont rentrés de plus en plus profondément dans le débat, dans les questions. C'est la première fois que je vois 17 transparents à la fin d'un débat, où l'on est rentré dans des questions extrêmement précises, pointues. Cela pourrait être encore plus pointu.

Allez voir le système questions/réponses, vous verrez que les gens continuent à poser des questions, encore plus précises ou pointues.

Il y a encore du travail à faire mais au bout de 4 mois, ce sera malheureusement sans

la Commission. C'est ainsi, nous appliquons la loi.

Philippe MARZOLF : En tout cas, après ce débat public, le projet maintenant est bien connu des personnes venues participer aux réunions, qui ont pu « décortiquer » le projet tel qu'il était présenté par le Sycotom.

Elisabeth LOICHOT, Elue Verte Ivry-sur-Seine : Je suis membre de la CLIS et du Comité de pilotage du projet du Sycotom.

Je suis Verte, écologiste, supposée connaître un peu mieux que le citoyen non engagé dans ces questions ; il a pourtant fallu 4 mois pour que l'on comprenne, que l'on démêle de quoi on nous parlait.

Entre les déchets bruts, les déchets nets, pourquoi à tel endroit on méthanise plus de déchet alors qu'à l'entrée il y a moins de déchets, à Ivry il y a plus de déchets mais on en méthanise moins finalement... Tout cela est très complexe, parce que l'information n'est pas donnée. Il faut non seulement la chercher, mais la recouper, il faut pousser les gens dans leurs retranchements pour avoir enfin une information, etc. On le voit dans tous les verbatim que l'on trouve sur le site de la CPDP ; cela apparaît extrêmement clairement, cette information que l'on doit débusquer.

Je remercie beaucoup la CPDP ; je crois que c'est la première fois de ma vie que j'assiste à un véritable débat contradictoire.

J'espère que plus tard, dans le relais par les mairies, on retiendra de ces 4 mois la nécessité d'avoir un débat véritablement contradictoire : on invite des gens qui ont une autre approche, une autre version ; on accepte de les écouter sans dire « vous êtes des militants » ou « vous, il y a un doute parce que vous êtes... ». C'est inacceptable. Il faut que tous, même le Sycotom, acceptent non seulement un véritable débat contradictoire, mais aussi une étude contradictoire sur leur propre étude.

Gérard BONNEFON : J'ai l'impression que l'on est toujours dans une logique d'incinération. N'y a-t-il pas des solutions alternatives, comme on peut en trouver outre-Atlantique, par exemple, sur le tri sélectif, en particulier, qui serait créateur d'emplois ?

J'ai l'impression que l'on a raisonné, travaillé, dans un seul sens.

Une autre question, sur la méthanisation : ne joue-t-on pas les apprentis sorciers avec une technologie en milieu urbain, dense ? En a-t-on la maîtrise ? Il y a une véritable question : il ne faudrait pas construire quelque chose qui fonctionne très mal ; il y a quelques inquiétudes à ce sujet.

Ce qui me désole, c'est qu'il n'y ait pas de perspective alternative, alors que l'on a parlé du Grenelle de l'Environnement il n'y a pas longtemps.

De quelle manière s'est-on inscrit dans ce Grenelle de l'Environnement ? Il me semble que l'ensemble des parties était plutôt favorable à cette démarche, ainsi que les associations. Il y a un petit souci, dans ce que j'ai entendu jusqu'à présent.

Merci.

Philippe MARZOLF : Nous n'allons pas refaire le débat. Monsieur, vous n'êtes peut-être pas venu aux autres réunions. C'est ce que nous avons entendu dans les 8 autres réunions.

Il y a eu beaucoup de questions sur d'autres solutions alternatives, notamment pour la prévention, la réduction des déchets, au niveau des industriels et du caddie (selon la façon de faire ses achats, on peut produire moins de déchets).

Plusieurs solutions sont sorties ; pas forcément des solutions miracles. C'est ce qui est un peu ressorti : il faut plusieurs solutions, plusieurs types de traitements.

Le Syctom veut-il réagir ? Mais on ne va peut-être pas refaire le débat.

Je pense que le Syctom vous apportera après les enseignements qu'il tire du débat.

Gérard MILLOT : J'habite près de l'usine. Je reviens sur l'aspect public de la chose par ce que vous dites avoir distribué 700.000 tracts, je n'en ai pas vu la couleur, je suis désolé. J'arrive ce soir, après quand même quelques informations diffusées. Je manque peut-être de temps pour me pencher, aller à 8 réunions ; de toute façon je n'étais pas au courant.

J'ai vraiment l'impression que nous sommes mis devant le fait accompli. Je vois des écrans affichés et lus, on doit les accepter sans rien dire. C'est l'impression que cela donne, excusez-moi ; je n'ai pas l'impression d'un vrai débat public.

Comme le disait Monsieur tout à l'heure, je crois que cela se fait beaucoup trop vite. Que ce soit la loi ou pas, on peut toujours se couvrir avec la loi. C'est beaucoup trop rapide et il est un peu tôt pour clore un débat.

Ensuite, je suis sidéré de constater que des associations acceptent les cheminées, avec leur pollution. Il ne faut pas rêver, c'est de la pollution en plus, dans ce système d'usine.

Le troisième point est encore plus radical. Je m'étonne beaucoup que compte tenu de la pollution qu'il y a sur le périphérique, l'autoroute, et autres, dans toute la région parisienne, on veuille absolument maintenir une usine d'élimination de déchets sur ce site d'Ivry, alors que l'intelligence voudrait qu'on l'écarte dans un site beaucoup moins pollué, pour éviter de sur-polluer toute la population locale.

J'ai vraiment l'impression que l'on n'a pas beaucoup tenu compte des avis de chacun, que c'est un débat très technique où les gens très concernés, financièrement ou autrement, sont présents, et où le public lambda dont je considère faire partie n'est pas beaucoup intervenu.

Ce n'est pas possible que les associations acceptent les cheminées et qu'il n'y ait pas plus de débat que cela sur la situation de l'usine elle-même ici, à Ivry.

Philippe MARZOLF : On entend complètement ce que vous dites. C'est dommage, vous auriez dû venir à d'autres réunions. Nous avons fait ce qui nous semblait possible : mettre des documents dans les boîtes aux lettres, donner des tracts à la sortie du métro, dans les marchés, etc., pour informer la population. Je suis désolé que vous n'ayez pas été informé plus tôt. Avec la mairie d'Ivry, on a mis des liens sur

le site Internet pour que vous soyez informés.

C'est dommage, vous venez à la fin de 8 réunions qui se sont déroulées ; ce soir, ce sont les enseignements. Si les associations qui sont ici et ont participé au débat ne réagissent pas, c'est ce qu'elles ont dû dire au cours du débat. Malheureusement, vous n'êtes pas d'accord.

Les cheminées, c'était une question de vigilance : il faut garder la cheminée qui est là pour que les gens fassent attention : il y a un centre de traitement des déchets, il faut faire attention à la production de déchets que l'on fait. C'est un argument ; je ne vais pas reprendre les arguments de chacun. Regardez les verbatim des autres réunions, sur Internet.

Pierre GOSNAT, Maire d'Ivry-sur-Seine : J'interviendrai sur le compte rendu qui a été fait, non pas sur le fond du problème, puisque j'aurai l'occasion, en tant que maire, de donner mon opinion, évidemment en lien avec le Conseil municipal.

Simplement, concernant quelques enseignements que le Président vient de dire :

La première chose que je retiendrai, parce que nous en avons eu l'expérience en tant que ville, en tant que commune, c'est la difficulté à mobiliser la population sur une affaire comme celle-là, ou d'autres, d'une façon générale, sur les affaires publiques. On voit bien que l'on est face à un problème complexe qui avive des tensions mais est aussi assez compliqué à traiter, y compris à partir des problèmes scientifiques que cela pose, etc.

Je dis cela aux habitants d'Ivry : depuis quand même quelques années, nous avons engagé des réunions d'information, de concertation. Je dis à ma collègue Mme LOICHOT : débat, si ! Vous avez même participé à la CLIS et j'ai demandé au Sycotom que toutes les formations politiques qui représentent le Conseil municipal soient invitées à participer à la CLIS ; vous avez même participé à la réunion où il y a eu la présentation des projets urbains. Un effort a été engagé ; jamais suffisant, mais il a été engagé.

Quand je vois que 730.000 tracts ont été distribués, beaucoup de matériel, des sites Internet, etc., 800 personnes... Il conviendrait peut-être de dire « 800 participants aux réunions », mais combien de personnes exactement, c'est peut-être compliqué à dire. En tout cas, nous avons rencontré, en tant que ville, les difficultés que la CPDP a pu avoir : difficultés à pouvoir rassembler les gens. Nous avons organisé la plus grande réunion possible : 300 personnes à la mairie d'Ivry, mais c'était déjà important.

Je pense qu'il faut prendre cela comme un moment, parce qu'il y a la fonction de la Commission Nationale du Débat Public, elle n'a pas comme vocation de gérer la concertation permanente. C'est une mission bien particulière, à reconnaître comme telle, ce qui lui confère d'ailleurs une certaine indépendance par rapport à tout le reste.

Il faut retenir qu'il y a un certain nombre d'idées, de propositions, qui sont formulées et visent à poursuivre la concertation et l'intervention des citoyens sur une affaire comme celle-là.

Je ne veux pas donner une opinion plutôt qu'une autre, je ne sais pas quel type de concertation il faut engager. Il faut le décider, nous pourrions le faire ensemble, discuter ensemble de ce type de concertation.

Il y a deux solutions : Cela peut être très intégré en vérité. L'opération à l'initiative du Sycotm, ce qui peut être d'une certaine façon reconnaître un pouvoir de décision, mais la cogestion implique aussi des responsabilités. Est-ce une autre forme qu'il faut trouver ? Plus détachée de l'opérateur, précisément pour pouvoir être plus critique.

Je crois donc que le débat reste ouvert, sachant qu'il ne s'agit pas d'une opération que l'on va engager en 2010. Ce projet s'échelonne dans la perspective de 10 ans. Il y a des choix à faire assez rapidement. Nous ne sommes pas à un moment où tout est fermé. Nos amis de la Commission du Débat Public auront accompli leur mission ; il nous reste tout à faire.

Je voulais intervenir à propos d'une ou deux idées.

Je crois que tout le monde s'est bien positionné sur l'idée qu'il fallait réduire la production de déchets, qu'il fallait mieux régler le problème du tri en amont, avec des implications, y compris pour les villes ?

Je vous alerte sur une chose : nous avons eu à régler le problème du tri sélectif dans une ville comme Ivry, mais ce pourrait être Paris ou d'autres villes ; notamment dans des logements collectifs. Cela a été très compliqué.

Je conviens qu'il faut continuer, mais aussi avec les conditions que vous connaissez : toutes les attaques portées contre les collectivités territoriales. Vous avez vu qu'une décision vient d'être votée, que je n'ai pas votée à l'Assemblée Nationale, concernant la suppression de la taxe professionnelle. Rien que pour cette année, c'est un million de moins pour la ville d'Ivry ; pour les années futures nous n'avons aucune certitude que nous aurons des compensations. C'est donc dans ce contexte-là qu'il faut réagir.

Deux questions me posent problème. La diversité du traitement (incinération, méthanisation, etc.), je crois qu'il faut continuer dans cette perspective.

Concernant l'incinération, je suis préoccupé quand on dit qu'il ne faut pas lier l'incinération au chauffage urbain. On a évoqué plusieurs expériences étrangères, mais que l'on soit à Copenhague ou à Stockholm, le chauffage urbain est bien lié aussi au traitement des déchets ménagers. Nous pouvons tous avoir des exemples, des expériences. Aujourd'hui, c'est quand même 100.000 logements qui sont chauffés par l'usine d'Ivry ; faut-il abandonner cela ?

Je comprends bien ce que disent certains, c'est tout à fait louable, mais dire : « parce qu'on voudra chauffer, on va alimenter, alimenter... ». Non ! A mon avis, ce sont des problèmes politiques, donc de régulation, auxquels il faut réfléchir. Une question n'a pas du tout été abordée (je l'avais abordée mais on ne la retrouve pas) : celle du service public. On peut faire quelques parallèles. S'il y a aujourd'hui des pays où en effet il y a un règlement plus ou moins bien du traitement des déchets ménagers, c'est bien là où il y a le service public. Si nous laissons cela au capitalisme, au libéralisme à la Berlusconi, nous n'aurons pas de règlement sérieux de cette affaire.

Je crois que la question n'a pas été posée ; elle me semble être au cœur de la

problématique qui est la nôtre. Je souhaiterais que l'on ouvre ce chantier.

S'il y a contestation sur le champ sur lequel nous travaillons, c'est que l'on est parti sur la tête, pas sur les pieds. Pour une ville comme Ivry, c'est simple. Nous étions à 51.000 habitants il y a 8 ans, nous en sommes à 57.000 et nous serons à 70.000 habitants dans 15 ans ; donc même s'il y a un effort concernant le tri (tri sélectif, réduction des déchets par individu), il risque d'y avoir globalement une augmentation, c'est à prendre en compte. Je regrette que nous n'ayons pas les chiffres exacts ; nous pouvons les retrouver, tout au moins en tant qu'objectifs gouvernementaux et ville par ville, département par département.

(Applaudissements)

Etienne LOUIS : J'habite à Ivry depuis une dizaine d'années. Je suis sans doute un citoyen peu éveillé, mais j'ai suivi un peu ces réunions de la CNDP et ai dû faire un commencement de prise de conscience, donc l'autre jour, avenue Maurice Thorez j'ai eu un choc en voyant la benne à ordures ménagères sur laquelle était inscrit « Veolia ».

Veolia est la branche Environnement de Vivendi. Quand Vivendi s'est désintégré à la suite des ennuis de M. MESSIER, Veolia est partie vivre sa propre vie avec M. Henri PROGLIO à sa tête, qui vient d'être nommé Directeur d'EDF, tout en restant Président du Conseil de surveillance de Veolia. Cela indique aussi comment le privé investit le public, c'est très intéressant.

Quand je vois Veolia, démembrement d'une très grande multinationale, l'un des fleurons du capitalisme mondial, enlever les ordures ménagères à Ivry, j'ai du mal à comprendre, M. GOSNAT, votre plaidoyer tellement enflammé contre le capitalisme. Vous allez sans doute nous l'expliquer.

Philippe MARZOLF : C'est de la délégation de service public, donc la responsabilité reste à la commune mais elle délègue au privé, et parfois c'est en régie.

Anne CONNAN, Passerelles : Je voulais dire au Monsieur qui a parlé tout à l'heure qu'un panache, qu'il soit visible ou non, produit exactement les mêmes polluants ; c'est pourquoi en tant qu'association nous sommes plus pour qu'il soit visible, pour que la pollution soit visible.

Gérard MILLOT : Les réunions tombent dans des discussions politiques alors qu'un sujet très grave s'étale devant nous comme un sujet acquis. Je comprends mieux pourquoi on arrive en si peu de temps à avoir des choses fixées sur écran, en plus avec une entreprise qui est maître d'œuvre, qui a tout pouvoir finalement, puisqu'on lit que de toute façon, les décisions finales resteront au...

Philippe MARZOLF : Le maître d'ouvrage prendra des décisions finales.

Gérard MILLOT : Je me demande vraiment à quoi sert ce débat. Il y a effectivement des discussions techniques très profondes, et c'est une bonne chose, mais je n'ai vraiment pas l'impression que les citoyens soient impliqués. Quand on voit la faible représentation du public dans la salle pour une chose aussi grave, je n'ai pas vraiment l'impression que l'information soit très bien passée.

Philippe MARZOLF : Nous avons fait diffuser l'information, comme il se devait et nous pouvons toujours faire mieux. Peut-être que le citoyen n'est pas assez motivé et impliqué pour venir le soir à des réunions publiques. Vous avez l'impression que c'est clos, parce que ce soir, c'est la réunion de clôture où nous soumettons au débat les enseignements tirés lors des précédentes réunions. Vous arrivez peut-être un peu tard, mais de nombreux débats ont eu lieu, soit 24 heures en 8 réunions, dont les premières ont été retransmises sur Internet. Je vous conseille d'aller voir ce qui s'est dit et comment on arrive à ces enseignements.

Pascal BARDOU, membre du syndicat du personnel de la production et transport d'énergie de la région parisienne (CGT) : Par rapport à ce qui a été présenté, des choses sont reprises émanant des débats. Un point important, sur lequel est revenu M. GOSNAT, concerne la création d'un véritable service public du traitement des ordures ménagères, intégré dans un pôle public énergétique et financé exclusivement par des fonds publics. Nous l'avions porté également dans le cadre de nos propositions alternatives. Cela, pour assurer à la commune et à la population un service public de qualité qui respecte l'environnement. La collecte est de la responsabilité des communes, ce marché est partagé entre Sita, Véolia. C'est aussi vrai sur le traitement des ordures ménagères avec un troisième acteur : EDF. Il me semble qu'il faut tirer des enseignements également sur ce qui a été dit aujourd'hui.

Il faut mettre en place des organismes sur la région permettant de favoriser l'implication citoyenne et par le biais d'une délégation régionale permettant d'être responsable de la politique déterminée par les élus aussi, et par les citoyens, et donc garante de pouvoir établir une nouvelle politique à terme aussi incitative et fiscale pour avoir des obligations de résultat, favoriser la réalisation des objectifs définis ensemble en termes environnementaux, énergétiques et sociaux. C'est pourquoi nous portons aussi cette question essentielle d'un service public.

Quant à la difficulté des débats et de la participation au débat, ce sont les citoyens qui choisissent de s'impliquer ou non. J'estime que l'information a quand même eu lieu. Il est vrai qu'à certains endroits, les tracts n'ont pas été distribués, mais le site Internet permettait de s'informer. Je pense qu'il y avait une opportunité de favoriser ce débat participatif.

Le Sycotm a clairement dit qu'il s'intégrait dans une politique volontariste, dans le cadre d'un véritable service public. Cela nous convient, puisque c'est l'idée que nous défendons en tant qu'organisation syndicale.

Nous continuerons à participer dans la quinzaine de jours à venir au débat. Je ne sais pas si vous comptez associer chaque participant ou chaque association à l'élaboration du projet définitif.

Philippe MARZOLF : Dans ces 15 jours, vous avez tout à fait la possibilité de nous refaire des contributions et d'apporter vos réactions sur ces enseignements pour que nous les prenions en compte et par rapport à l'étude complémentaire, dont le rapport sortira fin décembre. Jusqu'au 28 décembre, vous pouvez encore apporter des compléments, des propositions, des avis, des contributions que nous intégrerons dans le compte rendu final.

Pascal BARDOU : Après, nous laisserons le Sycotm dans le cadre là aussi d'une

démocratie représentative prendre sa décision, en ayant eu connaissance de tout ce qu'a pu se dire aujourd'hui. Bien évidemment, il faut continuer à avoir ce genre d'expérience. Cela nous convient bien d'échanger, dès lors que c'est fait en se respectant et que nous puissions aboutir à une démarche efficace.

Philippe MARZOLF : Merci, avez-vous d'autres questions, avant de passer la parole au Sycatom ? De toute façon, vous aurez encore l'occasion de reprendre la parole.

Nous allons demander au Sycatom de faire le même exercice, à savoir tirer les enseignements qu'il peut avoir ce soir des trois mois et demi de débats. Le maître d'ouvrage a encore cinq mois avant de prendre sa décision.

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DU SYCATOM

François DAGNAUD, Président du Sycatom : Bonsoir, et merci Monsieur le Président. Hors temps de parole, si je peux me permettre, je voulais quand même réagir à l'intervention de Monsieur, qui a une grosse voix et que l'on a quand même entendu à travers le micro, pour lui rappeler (ce que j'ai eu l'occasion de dire à de nombreuses reprises) que le Sycatom n'est pas une entreprise, mais une fédération de 84 communes du cœur de l'agglomération parisienne. Elle est détentrice d'une mission de service public en matière de traitement des déchets. Elle est animée et dirigée par des élus, donc ce n'est pas une entreprise. Cela me paraissait utile de vous le préciser.

Nous voici donc arrivés au terme pratiquement de ce débat public et au moment d'en tirer les premiers enseignements.

Je vais d'abord en quelques mots remercier ceux qui ont rendu possible ce débat, ceux qui l'ont organisé, et ils sont nombreux dans la salle, celles et ceux ; qui se sont mobilisés pour le faire vivre. Je veux très sincèrement les remercier.

Le premier élément que je voulais mettre en avant est que ce débat a fait apparaître une convergence forte sur la prévention. C'est en effet la priorité numéro un. Et je veux rendre cet hommage aux associations qui en ont fait leur cheval de bataille. Je veux aussi leur donner acte qu'elle ne revendique pas l'objectif « zéro déchet », en effet totalement illusoire, et qu'elles reconnaissent par la même la nécessité de traiter les déchets.

Le Sycatom a fait sienne cette priorité dès 2004 en se dotant de son propre plan de prévention, assorti d'objectifs chiffrés et de moyens conséquents. La Ville de Paris en 2007 avec bien d'autres collectivités s'est engagée à nos côtés. Le Conseil régional pour sa part a rempli sa mission de planification à l'échelle francilienne et le Grenelle de l'environnement est venu à son tour valider et nationaliser cette priorité en 2008.

Ce débat aura donc permis d'acter la convergence de tous les acteurs pour franchir un nouveau cap, pour aller plus vite et plus loin dans la réduction des déchets. Et rien que pour cela, ce débat public n'aura pas été vain !

C'est le second enseignement que nous tirons de ce débat public, le débat n'a finalement fait émerger aucun contre-projet crédible. C'est évidemment pour nous l'enseignement le plus décisif. Parmi toutes les positions qui se sont exprimées, aucune n'a pris le risque d'apporter sa réponse aux trois questions qui auraient pu fonder un projet alternatif au nôtre.

Combien de tonnes de déchets faudra-t-il traiter, puisque quels que soient les progrès de la prévention, personne ne s'inscrit dans la perspective du zéro déchet ? Comment faudra-t-il les traiter ? Où seront-elles traitées ?

A ces trois questions, seul le projet du Sycotom apporte des réponses :

600 000 t seront à traiter, dont 490 000 t issues du bassin versant avec une réduction ambitieuse de 20 % des besoins de traitement. Les traitements devront s'adapter à la nature de chaque déchet : les recyclables avec le quasi-doubling des capacités de tri par rapport aux capacités existantes, les déchets organiques avec la méthanisation, ce qui permet de réduire de moitié l'incinération tout en préservant la valorisation énergétique.

Troisième réponse : c'est bien le site d'Ivry, au terme des études comparatives, qui offre, et de loin, le meilleur écobilan.

C'est donc une conclusion majeure : notre projet, construit sur le triptyque : réduction – diversification – valorisations, a certes reçu dans ce débat plusieurs propositions correctives, mais aucun projet alternatif ne lui a été opposé.

Certains ont plaidé en faveur du compostage, et je crois en effet qu'il a un potentiel de progression qu'il ne faut pas sous-estimer, mais qui oserait prétendre que le compostage pourrait suffire à traiter l'ensemble des déchets ménagers produits en milieu urbain dense ?

D'autres semblent se résigner à renvoyer chez les autres ce qu'ils ne veulent pas voir chez eux en plaidant pour la mise en décharge. Mais comment l'enfouissement en grande couronne pourrait-il constituer un mode de traitement écologique ?

D'autres ont suggéré de ne faire que de l'incinération, sans tenir compte de nos objectifs de réduction du recours à l'incinération, de diversification des modes de traitement et de valorisation des déchets bio, qui sont aussi ceux du Grenelle. De ce point de vue, pour répondre à une intervention précédente, ce projet se situe bien dans la déclinaison des orientations arrêtées par le Grenelle de l'environnement.

D'autres encore ont remis en cause le choix du TMB (tri mécano biologique), sans démontrer que les collectes séparatives de bio-déchets seraient opérationnelles en temps et en heure, ni que ces collectes seraient de qualité suffisante pour permettre de se passer de TMB en entrée de site, et sans tenir compte non plus de la densité exceptionnelle de notre territoire.

D'autres enfin, très peu nombreux, reconnaissons-le, recommandent de ne rien faire, de renoncer à tout projet de traitement, considérant que la suppression des capacités de traitement serait finalement la façon la plus simple de faire disparaître les déchets. Mais imagine-t-on de supprimer les hôpitaux dans l'espoir de faire disparaître les maladies ?

Face au défi immense que constitue le traitement écologique des déchets ménagers, notre projet, nous en sommes convaincus, est un projet équilibré, ambitieux et réaliste :

- Avec 20 % de capacité de traitement en moins,
- Avec 50 % d'incinération en moins,
- Avec un mode de traitement dédié aux déchets bio,
- Et avec un centre de tri reconstruit et doublé.

Le second volet que je voulais aborder dans cette restitution de notre analyse de ce débat public est de savoir s'il a rencontré son public et s'il a fait vivre le débat ? Ce qui était évidemment sa mission première.

Des critiques et des soutiens aux projets se sont exprimés tout au long des débats. Et nous avons entendu des positions constructives, destinées à faire avancer les choses. Je tiens à saluer ces contributions au débat, quand bien même nous ne sommes pas d'accord sur tout.

Il m'a semblé aussi qu'un écho très atténué avait été réservé à un certain nombre d'acteurs, associatifs ou élus du bassin versant. Je sais qu'ils avaient à coeur de s'exprimer et je regrette que l'on n'ait pas su trouver la façon de leur donner la parole. Le principe d'équivalence aurait sans doute dû s'appliquer dans ce sens également pour la bonne information de tous.

Nous avons surtout entendu un certain nombre de positions plus radicales, plus militantes (le mot militant n'est pas une injure). Je suis dans ma vie, un citoyen militant aussi. Donc, des positions objectivement moins ouvertes à la pluralité des expressions et à la confrontation des arguments. L'omniprésence dans ces débats de ces paroles a fait contraste, reconnaissons-le, avec l'absence des habitants.

Le constat que nous devons dresser à regret, nous aussi, d'un débat public sans véritable public, fragilisera naturellement la portée de ses conclusions, quelles que soient ses conclusions.

Et pourtant, l'intérêt du public pour ces problématiques est confirmé d'année en année par le succès que rencontrent par exemple les journées portes ouvertes que nous organisons régulièrement dans chacun de nos centres. Pour ne prendre que le centre d'Ivry, c'est en trois ans plus de 1500 visiteurs qui sont venus découvrir, comprendre, s'informer, s'approprier les enjeux et les problématiques du sujet.

L'absence du public est-elle le signe que la concertation antérieure menée par la ville d'Ivry et le Sycotom a porté ses fruits, et qu'il n'existe pas d'inquiétude majeure ou de difficultés fondamentales avec les habitants du bassin versant sur le projet ? Nous le croyons.

Il nous faudra en tout cas, pour la suite de la concertation, porter une attention toute particulière aux modalités concrètes qui permettront au grand public de participer et de se faire entendre.

Un débat public sans véritable public est peut-être un débat public sans véritable débat.

Les formes imposées à ce débat ont en effet privilégié la parole des experts, celle surtout de certaines associations, de formations politiques. Il est normal que les formations politiques, et elles se sont encore exprimées ce soir, aient tenu à participer à un débat public, c'est la moindre des choses, dont on a pu se demander par moments si leur ambition était de faire évoluer le projet ou d'utiliser finalement, ce serait de bonne guerre, la tribune du débat public pour faire entendre des convictions non remises en cause.

Ces choix n'ont pas permis de faire se rapprocher les points de vue, pas suffisamment en tout cas, ni de faire réellement progresser la discussion tout au long des huit réunions publiques.

La formule très classique retenue pour ce débat public devra donc être soumise elle aussi à évaluation. N'est-elle pas déjà un peu obsolète au regard d'outils plus innovants de démocratie participative, comme les jurys citoyens ou les conférences de consensus ?

Réjouissons-nous malgré tout que ces prises de parole aient fait émerger de vraies différences d'approche, qu'elles aient mis en lumière des divergences qui relèvent peut-être pour certaines d'un déficit d'explication de notre part et pour d'autres de désaccord de fond. Je crois que c'est la vertu de ce débat public que d'avoir contribué à les mettre à jour.

Quels sont ces points de désaccord à ce stade du débat ?

Pour nous, l'enfouissement en grande couronne n'est pas acceptable.

J'ai été frappé d'ailleurs tout au long du débat de l'absence quasi totale de la problématique de la mise en décharge dans la contestation du projet. Je veux le dire clairement aux élus verts ivryens et aux associations: ne fermez pas les yeux sur les décharges. Ce n'est pas parce qu'elles sont hors d'un champ de vision parisiano-ivryen qu'elles sont hors sujet.

Si le Syctom ne réalisait pas ses projets à Ivry – Paris-XIII et à Romainville, ce serait pendant 40 ans cinq tours Montparnasse qui iraient chaque année en grande couronne. Est-ce cela le modèle de développement durable que l'on nous propose ?

J'ai gardé en mémoire l'interpellation de cette femme, représentante d'une association de Claye-Souilly en réunion d'ouverture qui nous disait très clairement que là-bas, enfin à quelques dizaines de kilomètres d'ici, ils en ont assez de recevoir nos poubelles sur le territoire. Ne faisons pas la sourde oreille : La terre et l'environnement doivent aussi être défendus à Claye-Souilly.

C'est pourquoi notre objectif est clairement : zéro enfouissement d'OMR, aussi rapidement que possible. Nous n'avons peut-être pas assez insisté. Je voudrais donc le redire avec beaucoup de fermeté ce soir : la suppression de 300 000 t qui vont chaque année directement en décharge, en grande couronne, fait partie intégrante de notre projet et s'ajoute à nos objectifs de réduction.

Le second point qui reste en débat ouvert aujourd'hui est que pour nous, les incinérateurs privés ne doivent pas être exonérés de tout effort de réduction !

Je crois que c'est un signal fort en faveur de la réduction que nous envoyons, projet après projet, en réduisant partout nos capacités de traitement.

Je vous le rappelle, Isséane, cela a été – 15 % par rapport au centre précédent. Ivry – Paris XIII, c'est - 20 % par rapport au centre actuel avec en plus l'objectif de faire disparaître le besoin de plus de 300 000 t d'enfouissement chaque année. Et c'est pourtant la supposée timidité du Sycotm qu'on a mise en cause !

Là aussi, je veux le dire clairement : ne fermez pas les yeux sur les installations du secteur privé en proche périphérie de notre périmètre. Ils ne s'en cachent pas, ils pensent que nous serons en sous-capacité à Ivry et qu'ils pourront ainsi maintenir leurs capacités d'incinération, et s'exonérer de tout effort de réduction.

Pardonnez-moi de vous le dire avec franchise : ne réservez pas votre vigilance au service public. Allez voir par exemple :

Combien d'autres incinérateurs ont réduit leurs capacités ces 10 dernières années en Ile-de-France, hormis Isséane ?

Combien de projets de renouvellement dans les 10 ans à venir, dans la périphérie du Sycotm, prévoient de réduire leurs capacités ou de diversifier leurs modes de traitement, hormis notre projet d'Ivry – Paris XIII ?

C'est là que sont les « aspirateurs à déchets », pour reprendre une formule utilisée par un certain nombre d'entre vous, et ce qui fait obstacle à la prévention, c'est peut-être plutôt de regarder ailleurs !

J'ai à plusieurs reprises fait référence au risque de la multiplication des petits Naples, et on n'a pas toujours voulu me croire. Eh bien, je voulais vous informer d'une enquête parue la semaine dernière de l'Observatoire National de la Délinquance qui atteste que les infractions pour dépôt d'ordure non autorisé ont triplé ces trois dernières années en zones rurales. Empêchons que cette délinquance environnementale s'étende à nos territoires urbains.

Autre point de débat : non tranché à ce jour, pour nous, la solidarité au sein de l'agglomération est une valeur d'avenir !

Là aussi, deux visions très respectables l'une et l'autre s'opposent.

On peut rêver d'un schéma d'autarcie, avec plusieurs petits territoires autonomes, avec chacun son centre de traitement des déchets, son usine d'épuration des eaux usées, sa centrale électrique et même sa décharge de déchets ultimes. On pourrait multiplier les exemples.

Nous assumons notre opposition à ce modèle du « chacun chez soi, chacun pour soi », et nous y opposons notre vision de la solidarité des territoires et de la mutualisation des équipements de service public à l'échelle de l'agglomération.

Alors oui, il est vrai qu'il y aura des déchets venant d'autres communes de l'agglomération parisienne, qui seront demain traités à Ivry. Il y en a déjà, et il y aura encore demain des déchets ivryens qui seront traités hors d'Ivry, dans d'autres centres du Sycotm. De la même façon qu'aujourd'hui, quand on tire une chasse d'eau

à Ivry, on bénéficie des équipements de gestion des eaux installés ailleurs.

Autre point de débat et de divergence avec un certain nombre d'associations, pour nous, le chauffage urbain est un atout pour chauffer moins cher et plus propre. A cet égard, je partage l'avis des experts du GIEC, la valorisation énergétique des déchets reste un modèle pertinent. La production de vapeur qui fournit une énergie de substitution aux énergies fossiles, de bonne qualité à un coût peu élevé, répond à un objectif environnemental, à un objectif social et est un enjeu d'aménagement de la ville durable.

Au moment où l'union européenne tente à Copenhague de convaincre ses partenaires, notamment chinois et américains, de limiter leur consommation d'énergie fossile, nous n'allons pas revenir au charbon et au fuel pour chauffer les logements -Pierre GOSNAT a rappelé très justement que 100 000 équivalents logements sont chauffés grâce à la vapeur produite sur l'actuelle installation d'Ivry - ni enfouir des tonnes de fermentescibles qui dégageront un métal dont le pouvoir effet de serre est quatre fois supérieur à celui du CO².

Dernier point qui fait débat et que je veux acter, pour nous, au risque de vous surprendre, et je ne déteste pas vous surprendre, la mobilisation des associations contre la production de déchets est beaucoup trop timide. Le cycle des déchets, vous le savez, est une chaîne : production, consommation, collecte, traitement. Le Syctom exerce une mission de service public obligatoire sur le traitement. A notre initiative, nous avons commencé à étendre notre champ de compétence à la prévention. Les élus locaux que nous sommes, exercent il est vrai, chacun dans leurs communes une mission en matière de collecte, mais nous ne sommes ni les consommateurs, ni des producteurs de déchets.

C'est donc se tromper de cible que de prétendre militer contre la production de déchets en mettant en cause la responsabilité de ceux qui les traitent et les collectent, et en faisant l'impasse sur ceux qui les produisent.

Nous ferions des progrès beaucoup plus rapides en termes de prévention des déchets, de diminution des volumes collectés, de progression du recyclage et de comportements d'achats éco-responsables si l'on regardait davantage du côté de leur production.

Puisque des bonnes pratiques ont été évoquées en matière de prévention, regardez l'exemple de Boulder aux États-Unis dans le Colorado, que certains d'entre vous connaissent. Oui, là-bas les déchets ont beaucoup diminué, pourquoi ? Parce que les associations ont mené un lobbying intensif sur les entreprises, en leur mettant une énorme pression médiatique pour qu'elles cessent le suremballage, qu'elles organisent des consignes, pratiquent le recyclage des produits usagés qu'elles avaient mis sur le marché et s'investissent dans la prévention.

Pourquoi les associations, très mobilisées, on l'a vu, pour mettre sur la brèche les élus locaux et les services publics de proximité, ne font-elles pas la même chose ici ? Je les invite à s'y investir sans tarder, et le Syctom, j'en prends l'engagement, les y aidera.

S'il existe manifestement des désaccords de fond, et encore une fois il est sain et utile qu'ils soient posés clairement avec certaines associations, il y a aussi – je l'ai dit, et c'est pour nous tous aussi important – des convergences et de notre part la volonté de

prendre en compte les critiques et les propositions constructives qui se sont exprimées.

Premier élément : préparons ensemble le nouveau plan de prévention du Sycotom. C'est ma proposition, rappelée par la synthèse présentée tout à l'heure par le Président MARZOLF, de mettre en place un comité de pilotage qui fédère toutes les énergies et toutes les bonnes volontés pour l'élaboration du futur nouveau plan de prévention 2010 – 2014 du Sycotom, avec la région qui adoptera prochainement son propre plan de prévention, avec l'ADEME qui mettra à disposition des financements issus de la TGAP, avec les collectivités de proximité et avec les associations, je l'espère, nous devons aller plus vite et plus loin.

Je propose donc, et maintenant, un calendrier opérationnel et un premier rendez-vous le 18 février 2010 pour le lancement de ce comité de pilotage.

Seconde proposition que je voulais reformuler ce soir : avançons sur la méthanisation et laissons-nous de la marge sur le tri mécano biologique. Pour nous, l'engagement sur le TMB répond à une volonté claire consistant à ne pas prendre de retard dans la valorisation organique des bio-déchets, et d'éviter aussi le serpent qui se mord la queue. Qu'on ne vienne pas nous expliquer ici ou là qu'on ne pourrait pas mettre en place de collectes séparatives de bio-déchets, puisqu'il n'y aurait pas de capacité de traitement entre bout de chaîne. Il faut bien commencer quelque part et il est de notre responsabilité de premier syndicat de traitement français et européen d'amorcer la pompe sur un territoire urbain où, nous le savons, la mise en place de collectes séparatives de bio-déchets rencontre de grandes difficultés vu l'hyper densité du territoire, mais cela ne doit pas nous empêcher d'avancer et de proposer un traitement spécifique pour les déchets organiques.

Cependant, nous avons bien compris que le TMB posait question, notamment quant à la qualité du compost qui en serait issu. J'ai donc pris plusieurs initiatives. D'abord, je me suis adressé il y a environ un mois ou un mois et demi maintenant aux maires des 84 communes du Sycotom pour les encourager au développement de collectes séparatives de bio-déchets, en leur rappelant que c'était bien le cap et que la mise en place de collectes séparatives de bio-déchets était déjà une perspective inéluctable. Nous avons déjà reçu quelques réponses positives, venues de Paris, des Hauts-de-Seine ou de Seine-Saint-Denis.

Deuxième initiative : lancement d'une étude sur le gisement de bio-déchets, dont les premiers résultats seront disponibles au premier semestre 2010, notamment pour identifier les gros gisements rapidement valorisables sur notre territoire.

Troisième initiative : nous devons évidemment nous inspirer des retours d'expérience de l'ADEME et des prospectives de développement des collectes séparatives pour dimensionner notre TMB au bon niveau.

Autre engagement que je prends et autre proposition que je lance : partageons la surveillance, la sécurité de nos installations. C'est la proposition que j'ai déjà formulée de permettre aux associations d'effectuer un contrôle de nos installations, en leur attribuant un budget pour qu'elles désignent elles-mêmes un bureau d'études agréé.

Sachez que nous travaillons à la mise en place d'un indicateur simplifié, permettant

une meilleure compréhension des résultats des contrôles effectués sur nos centres. J'entends les critiques et les remarques qui se sont à nouveau exprimées tout à l'heure sur la difficulté pour les associations, pour les élus et pour les habitants a fortiori, de s'approprier, de maîtriser les éléments de nos débats. C'est une responsabilité dont nous sommes parfaitement conscients que de réussir à mettre à disposition de l'ensemble des partenaires d'un débat public des éléments de compréhension, d'appropriation des contrôles qui sont effectués et qui, livrés tels quels, dans des formes un peu barbares, ne permettent pas de rassurer, et tout simplement de comprendre ce dont il s'agit.

Sur la plupart de ces sujets : prévention, TMB, redevances incitatives au recyclage, le Sycotm a pris l'initiative de faire des propositions concrètes et a tenu compte des avis exprimés, y compris en acceptant de faire évoluer son projet. Il s'agit donc désormais d'avancer en tenant compte de l'ensemble de ces points.

Je vais donc arriver aux éléments de calendrier du projet et de poursuite de la concertation, puisque là aussi pour répondre à des regrets exprimés à tort tout à l'heure, mais je n'en veux pas à ceux qui les ont portés de ne pas avoir bien perçu le cycle dans lesquels nous sommes, cette procédure de débat public n'est qu'un moment, important certes, de la concertation qui a démarré bien avant, et notamment dès 2003, je le rappelais tout à l'heure, à l'initiative de la ville d'Ivry. Elle a naturellement vocation à se perpétuer à l'issue de cette procédure de débat public. La fin de la procédure de débat public ne signifie évidemment pas la fin de la concertation. Elle devra se poursuivre avec l'ensemble des acteurs concernés, sous quelle forme ? On nous propose un garant, pourquoi pas ! Mais, à la lumière du débat public qui vient de se dérouler, c'est peut-être d'abord de garanties dont nous avons besoin.

Nous avons aussi, nous élus du Sycotm, des exigences fortes en termes d'informations, larges et partagées, en termes de neutralité et d'impartialité, de transparence et d'échanges aussi constructifs que possibles. C'est pourquoi je dis nouveau « oui à la concertation », mais pas d'usine à gaz, pas de technocratisation de la concertation, pas de mise à l'écart des habitants, pas de mise entre parenthèses du mandat qu'ont reçu les élus locaux, dont ils doivent régulièrement rendre compte devant leurs concitoyens.

Dans l'attente d'une concertation plus approfondie sur les modalités de la concertation, nous proposons un calendrier qui devra bien sûr être affiné après la décision du maître d'ouvrage en mai prochain.

Pour conclure, je veux dire et rappeler en l'occurrence à quel point nous avons pensé notre projet pour qu'il soit demain au service de la ville durable, par la valorisation des déchets bio, pour le retour à la terre de compost, et la production de biocarburants par la production de vapeur pour le chauffage urbain permettant d'économiser les énergies fossiles, par le doublement des capacités de tri et des capacités de recyclage, par un meilleur évitement des gaz à effet de serre, par le développement, là aussi nous ne l'avons pas suffisamment évoqué tout au long de ce débat, du transport alternatif à la route. Je veux rappeler que notre projet prévoit d'utiliser la proximité des voies fluviales, ce qui permettra notamment d'économiser chaque année en équivalent camion le passage de 22 000 véhicules par an, enfin par la réduction des impacts environnementaux du traitement des déchets, et notamment

des rejets atmosphériques.

Ce projet nous permettra de relever le défi de la densification urbaine. Pierre GOSNAT avait raison de rappeler tout à l'heure, et c'est aussi un point qui est revenu à plusieurs reprises dans nos échanges par rapport aux perspectives démographiques et aux évaluations de gisements, que la ville durable que chacun appelle de ses vœux aujourd'hui, c'est une ville plus dense.

Une ville plus dense, c'est très concrètement et simplement une ville où il y aura davantage d'habitants en termes d'agglomération, et donc potentiellement un gisement de déchets plus important, c'est la responsabilité qui nous incombe de nous y préparer et de relever ce défi.

Loin de détourner les habitants du geste du tri, notre projet incitera au contraire à plus de prévention et à plus de tri, car les habitants pourront mesurer l'utilité de leur geste. Car, c'est en faisant mieux nous-mêmes que nous donnerons aux autres l'envie de faire mieux.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

Philippe MARZOLF : C'étaient les enseignements tirés du débat par le Sycotom. Le débat est ouvert. Qu'avez-vous pensé de ces enseignements ? Quelles sont vos premières réactions à ces différentes propositions ?

Etienne LOUIS : Les réactions sont celles de quelqu'un qui ne connaît à peu près rien à la question. Je suis néanmoins très sensible au caractère ouvert des propos qui ont été tenus, et je trouve cela intéressant. S'il y a, à la suite ce débat public qui va se terminer dans 15 jours, une vraie concertation qui se poursuit et si la démocratie représentative tient compte un peu de la démocratie participative, il peut effectivement y avoir des rapprochements et des échanges intéressants. Mais, chat échaudé craint l'eau froide, il y a tellement eu d'expériences de pseudo participation, de pseudo démocratie participative, qui ont été des leurres, des tromperies, dans un passé encore récent et dans un présent toujours brûlant, que votre propos au sujet du garant inquiète un peu.

Le garant peut être un ancien préfet, et c'est le cas à Paris Rive Gauche. Ces anciens préfets n'étant pas d'ailleurs des parangons de toutes les vertus, je ne prétends pas cela, mais en tout cas ils étaient là pour regarder en toute neutralité. C'étaient des tiers par rapport au débat. Ils vérifiaient, comme un arbitre de football si possible, qu'il n'y ait pas de main, ni d'hors jeux, ni d'abus notamment de la partie la plus forte, qui est généralement la collectivité ayant les dossiers, les informations, le savoir, alors que les simples citoyens se trouvent souvent dans une certaine frustration.

Le garant me paraît comme l'arbitre de football quelque chose d'extraordinairement important. Si vous pouviez sur ce point faire un petit effort, d'avance merci.

Philippe MARZOLF : Comme cela a été très bien dit, l'arbitre ne joue pas. Ce n'est pas le garant qui organise la concertation, mais tout cela pourra être précisé.

Catherine BOUX, Responsable du service déchets au Conseil Régional : Tout d'abord, je voulais intervenir pour excuser Michel VAMPOUILLE, qui participe

à un autre débat un peu plus loin, à Copenhague. Il m'a demandé de vous faire part de son regret de ne pas participer à cette réunion de clôture. Il avait participé à la réunion d'ouverture lors de laquelle, il avait rappelé les objectifs du plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PREDMA). Ce plan a été cité à de nombreuses reprises.

Depuis cette réunion d'ouverture, les plans ont été approuvés, notamment le PREDMA, par l'assemblée délibérante régionale. Maintenant, ce plan devient le document de planification de référence en Île-de-France.

Lorsque des dossiers et des projets sont instruits par les services de l'État, ceux-ci doivent vérifier la compatibilité des projets avec le PREDMA.

Mon intervention ne sera pas très longue, la région est intervenue à plusieurs reprises au cours des différentes réunions. Je voulais juste synthétiser quelques points évoqués portant sur la prévention, sur la valorisation, sujets qui vous intéressent tous et qui nécessitent effectivement des éclaircissements. A un moment donné, on a fait des remarques sur le fait qu'aucun objectif de prévention n'était présenté dans le cadre du projet du Sycotom. Or, l'un des objectifs retenus est notamment celui du plan.

Dans le plan, nous avons un objectif chiffré, qui a été retenu par le syndicat, pour anticiper et faire une prévision des quantités de déchets à traiter à un horizon plus lointain. L'objectif du plan porte sur une diminution de la production des déchets de 50 kilos par habitant à l'horizon de 2019. Le Sycotom a tenu compte de cette diminution, de cet objectif pour dimensionner sa future installation.

Il a tenu compte aussi, et c'est un débat que nous avons eu vendredi dernier, de l'évolution de la population. Cela vient d'être rappelé par le président François DAGNAUD : la densification et l'augmentation de la population, malgré la diminution de la quantité de déchets produite par chacun. Ce sujet a aussi été rappelé par le maire d'Ivry, et c'est également vrai pour les communes de la zone centrale : l'augmentation de la population sera très importante.

Sur l'augmentation des performances de collecte, des objectifs sont également prévus dans les plans. Bien que cette compétence ne relève pas du Sycotom, puisque c'est un syndicat de traitement, cet objectif a été retenu dans le cadre du dimensionnement des installations de tri.

Prévoir des collectes sélectives et une augmentation, c'est une chose, mais il revient au Sycotom de par sa compétence de prévoir les outils qu'il est nécessaire de mettre en place, de développer pour permettre le tri et la valorisation des matières.

Sur l'objectif de la diversification des modes de traitement, le Sycotom propose une solution qui ne s'appuie plus uniquement sur l'incinération, mais aussi sur la méthanisation. Donc, on va plutôt vers un mode de gestion qui oriente les flux de déchets vers des filières les mieux adaptées et qui respectent la hiérarchie des modes de traitement. Donc, une valorisation organique pour la part organique, et pour les refus ou la partie des ordures ménagères résiduelles, l'incinération.

Le projet proposé par le Sycotom sur le bassin d'Ivry, qui a été présenté plusieurs fois, tient compte aussi de la logique retenue pour l'ensemble du périmètre de compétence du Sycotom. A terme, plus aucun déchet brut, plus aucune ordure ménagère brute

n'iront à l'enfouissement. C'est aussi un point important et un objectif du plan.

Les transports sont un sujet que nous avons peu évoqué lors du débat public, mais lors des présentations du projet. C'est un objectif inscrit dans le plan, retenu et développé depuis longtemps ce développement du transport alternatif par le Sycotom, et encore plus avec ce projet.

Pour conclure rapidement, non pas en donnant un avis sur le projet, mais plus en donnant les enseignements tirés du débat, mon premier constat étant que, tous autant que nous sommes, que ce soient les experts, les institutions, les élus, les associations ou les citoyens, en débutant nos interventions portant sur le projet ou la problématique des déchets, nous estimons que c'est un sujet complexe.

Les premières interventions illustrent mon deuxième constat : organiser le débat est souvent plus complexe que le sujet traité. Il faut aussi s'interroger, et j'ai entendu tout à l'heure des propositions, sur des aspects de concertation. Le Sycotom en fait aussi en termes de suivi de ses installations, dans la continuité du débat pour ses projets.

Nous devons nous interroger sur des points techniques importants, qui posent débat, et même après les débats, s'il n'y a pas d'autres solutions proposées que celle présentée et critiquée. Il faut aussi trouver des solutions en termes d'animation et de concertation, sujet complexe que l'on n'a peut-être pas suffisamment développé.

Philippe MARZOLF : Merci de ne pas être trop longs dans vos interventions pour que tout le monde puisse s'exprimer dans la salle.

Gérard MARCON, Ivry-sur-Seine : S'il faut limiter le temps de parole, il aurait peut-être fallu limiter également le Sycotom qui a dépassé le temps qui lui était imparti dans le programme.

Je suis un simple citoyen et je me suis engagé dans une association justement sur ce sujet il y a quatre mois. Je n'ai pas beaucoup apprécié l'intervention sur la question de la tribune politicienne. Et M. GOSNAT a également fait une tribune politicienne, en intervenant et en faisant suite à la loi de réforme des collectivités territoriales, c'est assez normal que les partis politiques soient là et nous soutiennent.

Je voulais poser deux questions. Vous tenez un propos spécieux en parlant de revenir au chauffage au charbon, ce sont toujours les arguments que l'on présente aux écolos qui veulent revenir aux vélos, à la culture bio, ceci étant irréaliste. Mais, il y a quand même des méthodes modernes de chauffage écologique : la géothermie par exemple.

Le budget prévu pour la reconstruction de cette usine, dont il faudra reparler du financement d'ailleurs, ce qui n'apparaît pas dans le projet, représente 800 millions d'euros environ. On nous parle de 745 millions avec environ 10 % de supplément.

Puisque le chauffage urbain semble une priorité, ne serait-il pas nécessaire de réfléchir à un autre mode de chauffage urbain écologique et peut-être moins coûteux ?

Concernant la prévention, je trouve que vous renvoyez un peu facilement la responsabilité aux associations. Vous demandez le partage de ces responsabilités avec les associations. Votre projet ne prévoit que 10 000 € par commune, à savoir 0,01 %

de votre budget pour la prévention, nous pouvons douter du véritable engagement sur cette politique de prévention.

Vous dites que les associations ne vous ont pas fait de propositions, c'est quand même balayer d'un revers de la main toutes les propositions faites vous demandant d'inverser la logique, c'est-à-dire de mettre en priorité la prévention et le recyclage avant l'incinération. Or, dans votre projet, c'est incinération qui prime.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF : Voulez-vous réagir maintenant ou répondre plus tard après plusieurs autres questions ?

François DAGNAUD : Je ne réponds pas spécialement à Monsieur, mais à ceux qui sont déjà intervenus.

Philippe MARZOLF : Alors, répondez un peu et nous reprendrons d'autres questions.

François DAGNAUD : Pourquoi valoriser spécialement l'intervention de Monsieur ? Il y a eu trois intervenants avant, il faut aussi prendre en compte leur parole, en tout cas, j'y tiens.

Monsieur m'a interrogé sur la question du garant, je n'ai pas écarté du tout l'idée de recourir à un garant, j'ai dit qu'avant de se poser la question du garant, il fallait s'interroger sur les garanties, sur la qualité de la concertation et des formes du débat nécessaires.

Nous sommes parfaitement prêts à accepter et à proposer même l'idée d'un garant. Simplement, et vous l'avez très bien expliqué, un garant à une fonction arbitrale. De ce point de vue, il doit être clair qu'un garant ne peut être qu'à équidistance de l'ensemble des participants à un débat public. Je ne doute pas qu'avec les associations et l'ensemble des partenaires potentiels de ce travail, nous puissions réussir à trouver un garant qui fasse consensus et qui nous permette effectivement de continuer notre travail dans le respect des positions, des uns et des autres. De ce point de vue, il n'y a aucune forme de difficulté.

Vous avez pris l'exemple de garants d'un débat qui ont pu être désignés sur de grosses opérations d'aménagement. Je n'ai pas de révérence particulière à l'égard des anciens préfets, mais effectivement cela peut être aussi un profil garant de la qualité des procédures mises en place.

M. MARCON de l'association Passerelles m'a prêté des propos que je n'ai pas tenus, je n'ai jamais parlé de tribune politicienne, mais d'associations d'élus qui avaient souhaité, et en précisant que c'était bien la moindre des choses, s'investir dans un débat public. Il me semble que c'est globalement la mission démocratique que leur reconnaît la constitution de la république française.

J'ai simplement rappelé qu'on avait eu parfois le sentiment pendant ces quatre mois que certaines prises de parole étaient plus animées du souci d'utiliser les tribunes. Encore une fois, ce n'est pas une insulte que de dire cela, c'est de bonne guerre quelque part que de peser, d'influer et d'entrer dans une logique de discussions sur le projet.

Vous avez repris une argumentation, que l'on a entendue à de très nombreuses reprises depuis le début de ce débat, sur les dangers du chauffage urbain. Nous ne sommes pas dans la caricature, qui considérerait que l'on voudrait produire du déchet jusqu'à plus soif, car on aurait des besoins pour produire du chauffage urbain. Il m'est arrivé de l'entendre, pas de votre bouche ce soir, mais en d'autres occasions.

J'ai simplement rappelé, et cela me paraît important, mais j'entends et j'accepte par principe que vous ne partagiez pas mon sentiment sur ce point, que la production de chauffage urbain permet d'alimenter 300 000 équivalents logements sur notre territoire en chauffage et en eau chaude, de façon économe et respectueuse de l'environnement avec une énergie de bon marché. C'est aussi un enjeu important, car la facture énergétique pèse lourdement sur le budget des ménages, surtout dans ces temps très difficiles où les pouvoirs d'achat sont sérieusement ébranlés.

Deux sujets importants ont également été évoqués, et je vous remercie de les avoir soulevés. Je ne balais rien d'un revers de main sur la prévention, j'ai rappelé en m'inspirant de bonnes pratiques qui ont montré leur efficacité, y compris aux États-Unis, que de mon point de vue les associations ne se trompaient pas de combat mais de cible, en pointant les élus locaux, et à travers eux les habitants. Les élus locaux ne sont que les porte-parole et les représentants élus des habitants. De ce point de vue, il est un peu facile, me semble-t-il, de renvoyer aux consommateurs, aux habitants, la responsabilité de la production de déchets, en feignant quand même d'ignorer assez largement que les entreprises, les producteurs ont au moins une responsabilité largement partagée en la matière et d'ailleurs des associations ont montré que l'on pouvait mener des combats au moins aussi utiles que celui qui est mené depuis quatre mois dans ces salles de réunion le soir, en faisant du lobbying auprès des entreprises et en les faisant un peu danser, pour reprendre une expression imagée, devant les médias.

Pour ce qui est du Sycotom en matière de prévention, et cela a été rappelé par Mme BOUX à l'instant, et à de nombreuses reprises, ce n'est pas une compétence du Sycotom. Nous nous sommes mis en situation de la prendre en charge, en allant même très au-delà de nos responsabilités et de notre mission de service public. Nous y consacrons (et les habitants à travers nous) des sommes importantes, au moins au titre de la TGAP, sans même parler des budgets directement mis en place par la suite, 5 millions d'euros seront mis à disposition de l'ADEME qui a la responsabilité d'animer les politiques publiques en matière de prévention.

Si je peux me permettre, et je ne vais pas être trop long, mais je dois prendre le temps de répondre aux questions.

Philippe MARZOLF : Après, on demandera l'avis des gens mais plus de questions.

François DAGNAUD : Je voulais évoquer les questions de financement, nous y reviendrons plus tard.

Philippe MARZOLF : Comme c'est moi qui organise les débats, allez-y finissez !

François DAGNAUD : Nous y reviendrons plus tard.

Philippe MARZOLF : Il est déjà 22 heures, comme les questions et réponses sont assez longues, je vous propose de donner juste votre avis sur les enseignements du

débat tirés par le Sycotom.

Samuel BESNARD, maire adjoint à Cachan : Cachan est une ville membre du Sycotom, faisant partie du bassin versant. Je voulais juste donner mon sentiment, et j'avais d'ailleurs rencontré les membres de la commission nationale du débat public, en insistant sur deux points. Un problème a été justement souligné par le président DAGNAUD, celui de la solidarité intercommunale. Nous sommes dans un processus urbain extrêmement complexe, dense, qui va continuer à se densifier. Ma ville comme de nombreuses villes de la petite couronne voit sa population augmenter. Nous avons le souci de répondre correctement et pleinement aux enjeux aujourd'hui du traitement des déchets et aux enjeux qu'auront peut-être à gérer nos successeurs dans 20 ans.

Il est nécessaire d'être dans cette logique de solidarité intercommunale et de mener ensemble les choses.

Concernant la prévention des déchets, lorsque la commission était venue me rencontrer à Cachan, j'avais souligné fortement cet aspect, pensant que c'était une nécessité d'aborder ce sujet en débat public. Chaque tonne de déchets produits doit être collectée, puis traitée et si possible ne pas être enfouie. Cela représente un coût réel pour les collectivités, pour les habitants. Je pense qu'il est absolument nécessaire, comme cela a été souligné par le président DAGNAUD, de prendre en compte cet aspect dans le public et de montrer qu'il y a des réponses précises et claires sur notre engagement pour les années à venir, en tant qu'élus.

Pour terminer sur l'aspect solidarité intercommunale, j'échange beaucoup avec les élus de Seine-et-Marne et je confirme qu'ils sont extrêmement inquiets de la situation qu'ils ont à subir. Dans les années à venir, nous n'aurons pas la même latitude par rapport aux départements de grande couronne.

Jean-Christophe ALLUE, CPCU : On a parlé un peu de valorisation thermique et je vous renvoie à mon cahier d'acteurs qui amène un certain nombre de réponses à une question posée.

Il y a la prévention du déchet, et donc certainement moins de production thermique, mais également la prévention des consommations de chaleur chez nos clients, à laquelle nous nous employons. Donc, nous envisageons par client des baisses de la demande, mais également une augmentation du nombre de clients, qui viendra compenser.

Nous pouvons imaginer sur le long terme une stabilité de la demande, en tout cas une stabilité de la chaleur distribuée par la CPCU. Sur les modes alternatifs, la production de chaleur à partir de déchets, après avoir respecté l'ordre dans lequel il faut traiter les déchets, est certainement la dernière des solutions qu'il faudra sortir de notre contribution. Nous avons encore aujourd'hui plus de la moitié de l'énergie qui est fournie à base d'énergie fossile. Si l'on renonçait à brûler ces déchets ultimes, ces refus de tri, cela reviendrait à aller enfouir les refus de tri, aller déterrer à l'autre bout du monde une énergie pour l'amener ici à grand renfort d'énergie pour la transporter et la brûler ici.

Une fois que l'on est arrivé à quelque chose que l'on ne sait plus manœuvrer autrement que de l'enfouir, le mieux est de le brûler. Je crois que c'est le sens du

projet du Sycotom qui, semble-t-il, est un projet équilibré entre la prévention, le traitement du déchet et la valorisation de ce déchet, dont pour une part incompressible, le valoriser sous forme thermique plutôt que le gaspiller. Je revendique que l'on ne gaspille pas.

S'agissant des autres sources d'énergie comme la géothermie, dans le document que j'ai rédigé, je décris un certain nombre de projets de la CPCU pour aller vers d'autres énergies, mais aucun d'entre eux n'est suffisant pour remplacer l'énergie fournie par le Sycotom. On a bien sûr des programmes de géothermie, des programmes de stockage souterrain, tout cela ne permet pas aujourd'hui, et pour les 20 ans à venir selon nos prévisions, de nous passer de la contribution du Sycotom.

Claude BASCOMPTE, Amis de la Terre : Je voudrais d'abord réagir aux remarques formulées par M. DAGNAUD. Lorsqu'il dit que le débat public sans public n'est plus un débat, je voudrais souligner que les associations représentent des habitants de la zone dans laquelle se déroule ce débat. Nous sommes des citoyens habitant cette zone. Ne dites pas que nous n'avons pas valeur de public dans ce débat.

Je voudrais intervenir sur un autre point, vous nous avez parlé d'enfouissement et de zéro enfouissement. Pouvez-vous nous expliquer, M. DAGNAUD, lorsque l'on traite les déchets par incinération, il en ressort des mâchefers et des REFIOM, ce qu'ils deviennent ? N'est-ce pas de l'enfouissement que de les utiliser comme remblai et en sous-couche routière ? Qu'en fait-on et que deviennent-ils ?

Je voudrais intervenir sur la prévention et sur la mobilisation contre la production des déchets. Vous nous avez interpellés sur ce point.

Il y a deux aspects sur la prévention des déchets. Il existe aujourd'hui des possibilités alternatives pour faire des achats et réduire les déchets. Nous demandons dans ce domaine au Sycotom, en tant que service public, d'intervenir et de sensibiliser les citoyens pour qu'ils réduisent leurs déchets.

Il y a un autre volet à cette prévention consistant à intervenir vis-à-vis des producteurs. M. DAGNAUD, aussi bien que nous, vous êtes acteur intervenant et vous participez comme moi d'ailleurs à la commission nationale des déchets. Là, nous avons notre rôle pour intervenir ensemble vis-à-vis des producteurs et dans le cahier des charges des éco-organismes en particulier, et faire en sorte que la prévention des déchets producteur se concrétise. J'attends que nous agissions ensemble.

Philippe MARZOLF : Merci pour ces propositions.

Francis VERILLON, Association TAM-TAM : Je voulais faire une remarque constructive, l'heure n'est plus aux questions techniques. Le projet du maître d'ouvrage, le Sycotom, nous apparaît très industriel. Il est centré vers l'aval avec les valorisations : valorisation énergétique très connue, valorisation organique. Je ne détaille pas ces points techniques.

Les associations veulent un projet plus écologique et non plus industriel, centré vers l'amont, avec de la prévention, avec du tri à la source, avec du recyclage. Cette position est fondamentale dans le débat contradictoire.

Chantal DUCHENE : Par rapport à ce que vient de dire M. DAGNAUD, et

notamment ce qui concerne le débat public et son déroulement, cela a permis d'avoir un réel débat entre toutes les parties prenantes et que ces aspects très techniques et très complexes soient éclairés de façon ce que chacun puisse se faire une opinion collective. Je rejoins complètement M. Jean-Paul PUYFAUCHER qui parlait d'intelligence collective à l'issue de ce débat.

Bien évidemment, il est vrai qu'il n'a pas mobilisé les foules. A Ivry, beaucoup de gens sont venus : les habitants, les élus, les associations, mais beaucoup moins des autres communes du Sycotom. On peut le regretter, mais cela se comprend aussi, les ordures des habitants des autres communes sont traitées à Ivry et cela ne fait donc pas débat pour eux.

Il faut souligner que ce projet d'usine va traiter plus de déchets que l'usine actuelle. Celle-ci traite environ 710 000 t de déchets et l'usine future traitera 890 000 t d'ordures ménagères : les 490 000 t du bassin versant de l'usine Ivry-Paris XIII et aussi la FCR venant de Romainville correspondant à 400 000 t d'ordures ménagères.

La question du gisement d'ordures à l'horizon de vie de l'usine est très controversée. Nous pensons, et nous l'avons écrit dans notre cahier d'acteur, que les prévisions du Sycotom ne respectent pas les préconisations de la loi Grenelle I en matière de diminution par prévention et recyclage du volume d'ordures à traiter. Or, Nous sommes tous d'accord, cette prévention et ce recyclage sont essentiels.

Quant aux objectifs du projet : traitement des déchets ou production de chauffage urbain, cette question fait aussi débat. Nous pensons que l'usine doit être conçue pour traiter les déchets du Sycotom. Bien évidemment, s'il faut faire de l'incinération après traitement de ces déchets, il faut utiliser l'énergie pour faire du chauffage urbain. Il ne faut pas dimensionner l'usine en fonction du chauffage urbain, mais en fonction du traitement des déchets.

Une question n'est pas revenue dans votre propos, pourtant elle a fait débat, M. DAGNAUD, à savoir le traitement par méthanisation. Nous nous sommes aperçus au cours du débat qu'il était moins performant à Ivry qu'à Romainville. Nous avons compris ensuite que c'était à cause des capacités de l'usine qui devait respecter une certaine taille. On peut se demander s'il ne faudrait pas construire sur le territoire du Sycotom une autre usine de méthanisation permettant de méthaniser au maximum et respecter ainsi l'échelle des normes du Grenelle I.

Nous sommes tous d'accord qu'il faut encore beaucoup réfléchir sur le tri mécano-biologique, car il reste encore de nombreuses interrogations. Je pense que nous aurons encore l'occasion d'en discuter.

Les aspects financiers ont été peu abordés, et c'est un élément important dans un contexte, Pierre GOSNAT l'a rappelé, de diminution des ressources des collectivités avec la suppression de la taxe professionnelle. Effectivement, nous devons être très parcimonieux en ce qui concerne l'utilisation de l'argent public.

En conclusion, contrairement à vous, je crois que ce débat a été très utile. Je trouve un peu navrant que dans votre intervention, vous n'ayez pas beaucoup l'intention de modifier votre projet. Il y a des marges de modification du projet. J'entends vos propositions et je les apprécie.

Vous parlez d'associer les associations à votre plan de prévention, c'est une excellente idée, mais il ne faudrait pas associer uniquement les habitants, les élus, les associations d'Ivry, mais bien l'ensemble des communes du Sycotom. L'ensemble de ces communes doivent se sentir impliquées.

Vous avez parlé de la collecte sélective des bio-déchets, thème que nous devons développer et nous devons trouver des mécanismes de financement qui intéresseraient les communes qui pratiquent cette collecte sélective des bio-déchets. Comme cela coûte cher et que les finances publiques l'obligent, il faut trouver des équilibres.

Enfin, dernier point, j'espère que le Sycotom finira par accepter que la suite de la concertation se fasse avec un garant, car je pense que c'est quelque chose de très important pour que tout le monde ait confiance.

Loïc LEJAY, responsable du Pôle déchets AMORCE : Nous sommes une association nationale de collectivités dans le domaine des déchets, de l'énergie, des réseaux de chaleur. Il y a des collectivités adhérentes qui sont dans la salle, dont le Sycotom.

Je fais un peu parti des experts déchets et j'espère que je vais être compréhensible pour les habitants d'Ivry.

Sur la prévention des déchets, je vais essayer d'expliquer pourquoi le Sycotom n'est pas la bonne cible. Dans la directive européenne sur les déchets, il est notifié qu'il faut d'abord prévenir la production de déchets, et c'est toute la nuance.

Que faut-il prévenir ? Ce sont les produits qui génèrent des déchets. Bien sûr, à la fin, l'objectif étant qu'il y ait moins de déchets. Le Sycotom ne peut pas avoir la responsabilité de la consommation de nous tous et des mises en marché. C'est le consommateur qui génère une demande ou qui est victime d'une publicité ou d'un marketing faisant que l'on achète et que l'on rejette.

Sur ce sujet, notre association, via les collectivités et nous avons 360 collectivités adhérentes, est très mobilisée auprès des parlementaires. Sur la loi Grenelle II, nous avons déposé deux amendements, l'un sur l'affichage en grande surface, c'est-à-dire que toute grande surface devrait afficher dans ses rayons les produits qui génèrent moins de déchets pour informer les consommateurs.

L'État a une responsabilité forte via les lois Grenelle I et II de mieux rendre responsables les metteurs en marché et la grande distribution sur ces questions.

Le deuxième amendement consiste à avoir la possibilité, toujours dans les supermarchés, de se débarrasser d'une partie de ces suremballages. Que vont devenir ces suremballages ? Peut-être iront-ils dans l'incinérateur du Sycotom, mais pas sûr, car ils seront peut-être mieux recyclés de cette façon.

Effectivement, en matière de prévention, le Sycotom peut faire pression sur les parlementaires concernant la grande distribution, comme nous. Notre association compte parmi les acteurs qui se font entendre au niveau de l'État.

Sur le gisement, il nous semble que l'étude menée par le Sycotom, au regard d'autres

pays européens et d'autres métropoles comparables à la région parisienne, et la capacité d'incinération réduite de 20 % sur ce projet, ne nous paraissent pas tout à fait correctes et réalistes. Le principe de réalité s'applique ici.

Joerg ADAMCZEWSKI : L'intervention de M. DAGNAUD nous laisse, les associations, avec une certaine tristesse et déception de ne pas avoir été écoutées en quatre mois de débats. Il nous prête une proposition fantôme de ne rien faire qui n'est avancé par aucune association. Il y a plein de points que je ne vais pas évoquer pour être court. Ce que M. DAGNAUD prête aux associations n'a rien à voir avec leurs discours. C'est très symbolique de ce manque d'écoute.

M. DAGNAUD dans ce débat là, a deux fois évoqué Naples. On a deux fois répondu avec beaucoup de détails que Naples c'était un problème de mafia et pas un problème de manque de capacité d'incinération.

Mais comme nous ne relâcherons pas de notre effort d'éducation pour le Sycotom et comme signe de notre bonne volonté en direction du Sycotom nous voulons offrir à M. DAGNAUD cet excellent film « Biutiful caunti : voir Naples et mourir » qui était dans les cinémas encore récemment qui explique bien le problème de Naples pour que M. DAGNAUD comprenne enfin.

(Joerg ADAMCZEWSKI remet un DVD à M. DAGNAUD).

François DAGNAUD : Encore un déchet !

Philippe MARZOLF : Merci pour votre intervention. Quelques réponses sans répondre à toutes les questions, et vous pourrez répondre par écrit, si vous le souhaitez, puisque vous avez le nom de tous les intervenants.

François DAGNAUD : Volontiers.

Je n'ai rien à ajouter à ce qu'ont dit M. BESNARD, M. ALLUE, M. LEJAY, chacun dans son domaine a dit des choses très utiles et très importantes.

J'ai dit tout à l'heure dans mon propos liminaire que c'est bien la prévention qui est la priorité, pour vous comme pour nous. De ce point de vue, je me réjouis de faire le constat de cette convergence. Je réponds très clairement et très facilement « oui à l'invitation » de Claude BASCOMPTE, Président des Amis de la Terre. Il se dit prêt à ce que les Amis de la Terre, les associations d'une part, et le Sycotom d'autre part, travaillent main dans la main pour œuvrer davantage sur la prévention. C'est exactement ce que je vous demande, merci d'avoir répondu à mon invitation. Je suis tout à fait disposé à vous accompagner sur les deux volets du travail qui est à faire.

La mobilisation et la pression, vous savez plutôt bien le faire sur les collectivités et sur les élus. Il ne faut pas perdre de vue la mobilisation sur les producteurs de déchets. C'est un gisement nouveau d'activités qui s'ouvre à vous. Si nous pouvons nous y engager ensemble, j'en serais ravi.

Sur la question de l'enfouissement, M. BASCOMPTE, je confirme ce que j'ai dit aussi tout à l'heure. Notre objectif est bien zéro mise en enfouissement d'ordures ménagères résiduelles. Nous sommes honnêtes, il est vrai que les déchets ultimes, de toute façon, doivent être mis en décharge. Pour reprendre l'exemple des mâchefers, que vous avez utilisé, c'est aujourd'hui un déchet qui est valorisé puisqu'il est utilisé en sous-couche routière. On pourra nous reprocher de favoriser ainsi la construction

de routes et d'autoroutes, mais c'est à un niveau plutôt marginal. En dehors des déchets ultimes, effectivement, tous les autres déchets n'ont plus vocation à être mis en décharge. C'est une responsabilité que nous tous, habitants, militants, élus du cœur d'agglomération, devons porter ensemble et assumer vis-à-vis de nos concitoyens qui habitent en grande couronne.

Je vous remercie Mme DUCHENE d'avoir d'abord tenu à saluer les propositions que j'ai évoquées. Je ne reviens pas sur la question du garant, vous m'avez questionné à nouveau sur le sujet. J'ai répondu très clairement à Monsieur tout à l'heure. Je suis favorable à ce qu'un garant vous garantisse, mais à nous aussi, la qualité de la concertation qui va devoir suivre cette phase de débat public.

J'ai simplement dit, et cela me paraît une condition normale, que pour vous comme pour nous, il fallait que ce garant nous convienne et nous garantisse la qualité du travail. On pourra se mettre d'accord sur un garant. Je ne sais pas qui il ou elle sera, mais en tout cas il n'y a aucune difficulté. N'allons pas en inventer là où il n'y en a pas.

Je vais devoir vous contredire rapidement. Il a été dit que notre projet Ivry-Paris XIII traitera plus de déchets que le centre actuel, je ne suis pas d'accord. Nous reprenons là des échanges que nous avons eus depuis quatre mois, à savoir -20 % de capacités. Votre raisonnement, et ne le prenez pas mal, c'est aussi votre talent d'argumenteur que je salue, sur les 110 000 t de FCR, qui renverraient à 400 000 t, pour arriver à 800 000 t, etc., ne tient pas vraiment la route. Pardonnez-moi de vous le dire un peu brutalement.

Par contre, nous avons un désaccord sur la question de la FCR, et nous ne le découvrons pas ce soir. Nous l'assumons, tout comme nous assumons de nous inscrire effectivement dans une logique de solidarité territoriale, et d'accueillir 110 000 t de FCR en provenance de Romainville.

Je me permets de vous retourner la question : quelle est de votre point de vue l'alternative à la mise en incinération à Ivry de ces 110 000 t de FCR ? Je vous le dis et je vous l'ai déjà dit, ce serait de créer des capacités nouvelles d'incinération en Seine-Saint-Denis. Quelqu'un ici propose-t-il de créer des capacités nouvelles d'incinération en Seine-Saint-Denis ou ailleurs ? Ce n'est pas raisonnable, et ce n'est même pas envisageable puisque c'est interdit par la loi. De ce point de vue, Mme DUCHENE, il n'y a pas d'alternative à l'accueil en traitement des 110 000 t de FCR en provenance de Romainville sur le site d'Ivry. Cela n'empêchera en rien, et vous le savez très bien, de diminuer de 20 % au total les capacités de traitement et de 50 % les capacités d'incinération.

Notre projet respecte totalement le Grenelle de l'Environnement, Mme BOUX au nom du Conseil régional et en lieu et place du Vice-président Michel VAMPOUILLE, vient à nouveau de vous le rappeler.

Sur les autres questions, je vais peut-être proposer à Dominique de compléter, mais je ne veux pas être trop long.

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DES ACTEURS

Philippe MARZOLF : Nous vous proposons, pour terminer cette réunion, d'écouter plusieurs acteurs : associations, collectivités, participants. Il y a trois associations, une collectivité et un syndicat, et vous trouverez peut-être que ce n'est pas assez équilibré. Nous avons demandé équitablement à tout le monde de venir donner leurs enseignements.

Il est 22 h 30, nous vous avons donné 5 mn chacun, merci de bien vouloir respecter les temps pour que l'on puisse essayer de terminer cette réunion pas trop tard après 23 heures, car après ces présentations, il y aura certainement quelques interventions de la salle.

Patrick BERTON, Association TAM-TAM : Par rapport à la tonalité et aux propos de M. DAGNAUD, j'ai assez peu envie d'intervenir dans cette fin de débat public, car elle augure assez mal la concertation que nous souhaitons.

Je vous présente la plate-forme du collectif de 8 associations qui ont activement participé au débat public sur la transformation du centre de traitement des déchets d'Ivry-Paris XIII.

Cette plateforme émane des associations : A suivre, Attac Ivry-Charenton, CLCV-Ivry, Les Amis de la Terre, Passerelles, Rudologie & co, CNIID, TAM-TAM qui adressent au maître d'ouvrage les cinq propositions suivantes.

Première proposition :

Afin de poursuivre le débat entre tous les acteurs, notamment pour redéfinir le cahier des charges du projet, nous proposons de créer un Comité permanent de concertation (CPC), avec un garant indépendant, conforme à la charte ministérielle de 1996. Cette charte du Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire est appliquée avec succès par la Ville de Paris dans les opérations d'aménagement concertées de Paris Rive Gauche et des Halles. Je ne détaille pas cette demande de création d'un CPC qui a fait l'objet d'un courrier adressé à la CPDP le 22 novembre 2009 et aux élus des communes du Sycotom avant cette réunion de clôture.

De plus, la mise en œuvre de ce CPC avec garant conditionne aussi notre participation au Comité du plan de prévention des déchets du Sycotom, dont nous rappelons que le budget doit strictement être alloué à une politique de prévention en excluant le champ de la valorisation.

Deuxième proposition :

En amont de l'établissement du cahier des charges du projet, nous demandons le financement par le Sycotom d'une étude pour définir la politique volontariste de prévention et de recyclage à mettre en œuvre sur le bassin versant de l'usine d'Ivry. Cette étude couvrira notamment les champs suivants : faisabilité, coûts et impacts sur le projet d'opérations de réduction des déchets, de développement du tri à la source, des collectes sélectives et du recyclage (comprenant le compostage individuel, le compostage collectif et en pied d'immeuble pour les bio-déchets des ménages, la collecte des déchets provenant des activités économiques).

Cette étude devra évaluer l'incidence de ces mesures sur le coût du traitement des ordures ménagères et établir le bilan carbone comparatif avec le projet d'incinération

et de méthanisation proposé actuellement par le Sycotom.

Troisième proposition

Rejet d'une vision du projet centrée sur la valorisation des déchets, conduisant à voir prioritairement les déchets sous l'angle d'une source potentielle d'énergie induisant des contrats de très long terme.

En effet, cette vision :

- Justifie et pérennise l'incinération, elle-même productrice de déchets polluants, et très fortement émettrice de gaz à effet de serre ;
- Nuit aux avancées technologiques et écologiques en matière de chauffage et d'isolation des habitations ;
- Nuit au recyclage puisque les déchets recyclables (papiers-cartons, plastiques) sont aussi ceux qui ont un fort pouvoir calorifique et donc intéressants pour l'incinération.

Quatrième proposition :

Abandonner le projet du Tri Mécano-Biologique (TMB) pour privilégier la collecte sélective des bio-déchets et prioritairement celle des grosses sources (cantines, restaurants, hôpitaux...). Abandon du TMB parce qu'il décourage le geste de tri, parce que de nouvelles filières de tri et de recyclage vont apparaître dans les années à venir, parce que le compostage à domicile devrait être développé et encouragé, parce que le compost qui sort du TMB n'est pas de qualité suffisante pour être utilisé en agriculture et qu'il peut même être une source de pollution.

Cinquième et dernière proposition :

Report du dispositif de méthanisation des déchets sur le site d'Ivry-Paris XIII en attendant le retour d'expérience de ce type d'unité en milieu urbain dense et des résultats d'études sanitaires indispensables. L'ADEME et la mise en service des usines de Romainville et Aulnay-sous-Bois pouvant éclairer la pertinence ou non de sa mise en œuvre.

Philippe MARZOLF : Merci d'avoir respecté votre temps.

Anne CONNAN, Association Passerelles : Je voulais juste soulever deux points qui ont déjà été traités par Mme DUCHENE. Ce sont des points importants pour les associations locales, c'est-à-dire les associations d'Ivry, de Paris-XIII et également les autres associations riveraines de l'usine d'Ivry.

D'abord, je voudrais quand même remercier chaleureusement la commission, car ce débat pour moi a été passionnant et fructueux. Je pense qu'il l'a été aussi pour d'autres personnes. Effectivement, nous avons beaucoup avancé. Il m'a apporté beaucoup de connaissances variées, précises dans le domaine des déchets, à travers les interventions des experts, les cahiers d'acteurs et grâce au travail au long cours d'associations comme le CNIID et les Amis de la Terre qui avaient vraiment une expertise très intéressante.

Je vis sous l'incinérateur de la TIRU, j'ai participé au comité de pilotage, avant à la CLIS. En fait, il y avait énormément de choses que je n'avais jamais comprises et que j'ai comprises maintenant un peu mieux. Par exemple, la prévention que je confondais toujours avec le recyclage ou la réduction des déchets, le TMB et je n'en pense pas que du bien certes.

Je voudrais aussi maintenant exprimer quelques regrets :

D'une part que le temps nous ait manqué, quatre mois, c'est très court, on sent maintenant que la population a envie d'en savoir plus. C'est vrai aussi au niveau des associations, nous n'avons pas vraiment eu le temps de restituer les informations que l'on avait données à nos adhérents, ni d'alerter l'opinion, ni même parfois de prendre la mesure réelle des réponses que le Sycotom a apportées à certaines questions qui sont venues tardivement.

Un autre regret est que la population d'Ivry, de Charenton et du XIIIème n'ait pas été plus présente. Je regrette vraiment que la mairie d'Ivry n'ait pas choisi de faire une publicité plus importante au débat, par exemple dans ses journaux ou par voie d'affichage, ou même par tous les moyens de publicité dont elle dispose en fait.

Deux aspects sont plus importants pour les associations locales. Nous sommes tout à fait d'accord avec la plate-forme, et nous sommes partie prenante avec cette plate-forme dont vient de parler Patrick BERTON, mais nous voudrions rajouter deux points :

Le problème de la fraction combustible résiduelle de Romainville et d'Aulnay-Sous-Bois. Il s'agit donc de déchets concentrés issus du tri mécano biologique qui dans le projet vont être acheminés depuis les usines de méthanisation de Romainville et Aulnay-sous-Bois pour être incinérés à Ivry.

De fait, il s'agit de l'extension du bassin versant d'Ivry à une partie importante de la Seine-Saint-Denis. Il s'agit presque d'un doublement de la zone de collecte d'Ivry – Paris (+82 % exactement). Donc, M. DAGNAUD, ce qu'a dit Mme DUCHESNE est tout à fait exact. Ces déchets concentrés comptent pour un tiers de la partie incinération du projet à Ivry.

Pour nous, associations ivryennes et limitrophes, cet élargissement au nom de la solidarité des habitants du Sycotom, et en contradiction avec le principe de proximité, n'est ni souhaitable, ni acceptable.

D'abord, parce que nous avons subi depuis le début du siècle, plus particulièrement depuis 1969, la pollution sortant des cheminées de l'usine d'Ivry, qui a été jusqu'à très récemment la plus grosse unité d'incinération d'Europe qui a été mise aux normes très tardivement en 2006. Comme disent les scientifiques, la durée d'imprégnation de la population est très importante et a été très longue.

Nous réclamons que l'on ne nous en rajoute pas ! D'autant que le contexte est particulièrement pollué dans nos communes par le périphérique, l'A4, etc.

Ensuite et surtout parce que cette mesure a été introduite en catimini, comme si de rien n'était, sans qu'elle ait jamais fait l'objet d'un débat démocratique, ni même d'une information claire à la population, ni de la part du Sycotom, ni de la mairie

d'Ivry. Plus 82 %, ce n'est pourtant pas rien !

En fait, on ne va pas faire bénéficier les populations riveraines de la future usine des baisses de production des déchets ou de nouvelles technologies, on va lui rajouter 82 % d'équivalents en collectes d'ordures ménagères résiduelles.

Nous acceptons de prendre sur nos communes le traitement des déchets du bassin versant traditionnel d'Ivry, nous sommes donc solidaires, et c'est déjà beaucoup !

Il faut rappeler que l'usine d'Ivry représente 40 % des capacités d'incinération de tout le Sycotom.

Limite de la méthanisation dans le projet de la future usine d'Ivry - Paris-XIII

C'est la dernière chose que nous avons apprise sur le projet Sycotom et pas des moindres, et ce n'était pas non plus dans le projet du maître d'ouvrage.

Didier FOURNET du Sycotom a admis le 25 novembre qu'on ne méthaniserait à Ivry qu'une partie des déchets méthanisables pour respecter les normes liées aux risques d'explosion en milieu urbain dense.

Cette unité de méthanisation à Ivry sera dimensionnée non pas en fonction des déchets méthanisés mais en fonction de l'environnement urbain. En d'autres termes, les déchets qui dans un autre site seraient méthanisés, seront dans le projet d'Ivry incinérés.

Dès lors, on ne comprend pas pourquoi on projette cette usine de méthanisation à Ivry – Paris-XIII, en zone où elle peut être dangereuse et en zone où elle est forcément sous-dimensionnée.

La réponse est donnée par Didier FOURNET un peu tard à la même réunion du 25 novembre : « oui, dit-il le Sycotom a fait le choix de privilégier l'incinération d'une partie de ce qui pourrait être méthanisable ailleurs (papiers, cartons souillés entre autres), parce qu'il y a un réseau de chauffage urbain à Ivry.

On a là encore la confirmation que le Sycotom donne la priorité à l'incinération dans ce projet, parce qu'il y a chauffage urbain à la clé.

Conclusion :

Dans le projet du Sycotom, on acheminera les déchets concentrés de Romainville et Aulnay-sous-Bois à Ivry (ce n'est pas non plus tout près, car Aulnay-sous-Bois est à 19 km à vol d'oiseau) pour y être incinérés au mépris du principe de proximité.

On implantera une unité de méthanisation sous-dimensionnée par rapport aux déchets collectés, privilégiant là encore l'incinération.

Nous pensons que ce projet n'est pas conforme à la hiérarchie des modes de traitement mis en place par le Grenelle de l'environnement et la directive cadre européenne qui sont : prévention, réutilisation, recyclage, méthanisation, et en dernier ressort incinération et mise en décharge. Ces deux modes de traitement étant appelés à diminuer fortement.

Nous estimons que ce projet est inacceptable en l'état, que l'ordre des priorités doit être remis à l'endroit et que le projet doit être revu en fonction d'objectifs volontaristes de prévention, de réutilisation et de recyclage.

Nous espérons pouvoir continuer à en discuter avec vous.

(Applaudissements).

Annelaure WITTMANN, les Amis de la Terre : Je voudrais juste rappeler, étant quelque peu vexée de ne pas être considérée comme habitante ou public, que je ne suis pas une experte sur les déchets. A vrai dire, avant que le débat public ne commence, je savais tout juste qu'il y avait un incinérateur à Ivry. Je me suis vraiment penchée sur le sujet à l'occasion du débat public et pendant ce débat. Effectivement, le débat public m'a beaucoup appris sur la gestion des déchets en Ile-de-France.

Je voudrais récapituler un peu les points principaux soulevés par les associations dites nationales, (et représentant plus particulièrement les Amis de la Terre et le CNIID), et les principales réponses obtenues.

Pour cette intervention, je vais rappeler la hiérarchie de traitement des déchets admise par la directive européenne, le Grenelle, etc.

En matière de prévention des déchets, effectivement, il y a eu un grand consensus sur le fait que la prévention devrait être une priorité, et le Président du Sycotom l'a rappelé. Nous voulons rappeler qu'une priorité doit avant tout se concrétiser dans les aspects financiers.

Donc, la prévention priorité du Sycotom : « oui », mais cela ne devrait pas représenter 0,01 % du budget, il faudrait être un peu plus ambitieux. Là, nous attendons des engagements chiffrés en termes d'objectifs à atteindre, en termes de budget, en termes de moyens humains au sein du Sycotom, d'équipes d'ambassadeurs de tri et de prévention à mettre en place.

Nous avons suggéré dans nos cahiers d'acteurs respectifs des ordres de grandeur :

- Par exemple, se fixer comme objectif une visite annuelle d'un ambassadeur de tri dans chaque immeuble, avec vraiment des réunions entre les syndics, les gardiens d'immeubles, les locataires, quelque chose d'assez qualitatif, également dans chaque établissement scolaire, chaque commerce et local d'activité.
- Une ressourcerie pour 10 000 habitants. Pour rappel, actuellement à Paris, on a une ressourcerie pour toute la capitale.
- Un composteur en pied d'immeubles ou de quartier pour 100 habitants.

Nous avons aussi appris récemment, et c'est regrettable que malgré une décision à l'unanimité du conseil municipal du deuxième arrondissement de Paris pour mettre en place une ressourcerie dans cet arrondissement, la proposition était rejetée par le conseil de Paris, donc par l'exécutif parisien, dont fait partie le président du Sycotom. Nous nous étonnons de cette décision au moment même où la priorité à la prévention

est affirmée et revendiquée, puisque l'on commence à communiquer là-dessus ; c'est vraiment étonnant.

Le deuxième point concerne le recyclage, qui est le grand absent du débat. C'est aussi très curieux. Alors même que le Sycotom reconnaît page 28 de son rapport d'activité 2008 que dans les ordures ménagères résiduelles (dans la poubelle verte), il y a en fait 52,8 % de déchets potentiellement recyclables (papiers, cartons, verre, etc.). Donc, la moitié de la poubelle est potentiellement recyclable, et elle finit à l'incinération.

A un moment donné, il faut aller au-delà du constat, et que fait-on ? Il est aussi amusant de voir que, sur ce même schéma où on voit la poubelle verte, le Sycotom indique que dans cette poubelle résiduelle, on a 2,9 % d'éléments combustibles. C'est quand même étonnant d'avoir autant d'incinérateurs.

Là aussi, dans nos cahiers d'acteurs, nous avons fait des propositions pour améliorer les performances de tri et ne pas se limiter tout le temps au défaitisme, du style « C'est trop dense, on ne peut pas faire de tri », par exemple, on peut mettre en place des containers dans la rue pour les immeubles qui n'ont pas de place pour mettre des poubelles, évidemment renforcer les équipes d'ambassadeurs de tri.

Nous avons demandé que la méthanisation se fasse pour obtenir un compost de qualité sur la base d'une collecte sélective des bio-déchets. Nous avons pris acte du fait que le Sycotom et ses communes membres estiment difficile de mettre en place ce système au niveau des ménages.

Nous avons enregistré, c'est plutôt positif, l'étude en cours sur l'estimation des gisements de bio-déchets, et nous espérons bien qu'ils seront captés.

Nous avons également pris note, et vous l'aviez dit lors d'une précédente réunion, que le Sycotom allait faire un effort pour capter davantage les déchets dangereux des ménages : piles, tous les déchets électroniques, les solvants, les peintures, etc., toujours pour aboutir à un compost de qualité à la sortie de l'usine de méthanisation. Là aussi, nous attendons des objectifs un peu chiffrés par rapport aux performances actuelles, afin d'enregistrer une éventuelle marge de progression, dans un certain délai et selon quel plan d'action.

Sur l'incinération, nous avons retenu du débat public que les risques sanitaires existent toujours malgré la modernisation des usines. Avec la TGAP, le coût de l'incinération va augmenter, et c'est une bonne chose.

Nous retenons qu'en Ile-de-France nous avons une surcapacité d'incinération absolument sidérante, la moyenne dans l'union européenne étant de 20 % d'incinération des ordures ménagères, en France elle est de 36 %. En Ile-de-France, sur le territoire du Sycotom, nous atteignons les 70 %. Cela nous montre un prisme de l'incinération très fort.

En captant cette moitié de la poubelle, que le Sycotom reconnaît comme potentiellement recyclable, on pourrait sans doute se passer de reconstruire notamment l'usine d'Ivry.

L'enfouissement est le dernier recours dans la hiérarchie de traitement des déchets.

Nous constatons que malgré ces innovations, il y a de fortes chances que ce projet aboutisse à davantage de déchets mis en décharge. Pour nous, le seul moyen de limiter la mise en décharge, c'est de réduire les déchets à la source et davantage recycler, notamment par les collectes sélectives.

Concernant le coût et le financement du projet, nous avons une grosse déception. Alors même que c'est le coût très élevé du projet, bien supérieur à 300 millions d'euros, qui a déclenché la procédure de débat public, nous avons très peu évoqué cet aspect. Les éléments présentés par le Sycotom étaient très flous et complètement insuffisants, nous aurions aimé voir des projections budgétaires à 10, 20 voire 40 ans, des projections de l'évolution de la redevance payée par les communes et les habitants.

Nous avons aussi retenu l'interpellation de M. DAGNAUD qui nous recommande d'aller davantage embêter les entreprises qui mettent sur le marché des produits avec des suremballages.

Nous allons quand même continuer à vous suivre un peu, car en tant qu'acteur public, vous avez un budget annuel de 400 millions d'euros, vous avez fait des choix d'orientation avec des investissements publics. En 2009, on a 10 fois plus de capacités d'incinération sur le territoire du Sycotom que de capacités de tri, ce choix politique pèse lourd. Vous ne pouvez pas simplement vous défaire sur les acteurs privés.

Pour conclure rapidement, je dirais que nous avons encore beaucoup de points à discuter avec le Sycotom et avec ses 84 communes membres. Pour cela, nous nous réjouissons que la concertation se poursuive dans de bonnes conditions, telles qu'elles ont été présentées en forme des associations.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF : Maintenant, les enseignements que la Ville de Paris tire, avec Didier DELY.

Didier DELY, Mairie de Paris : Mon propos va peut-être se situer dans une tonalité différente, et j'en suis désolé. En matière d'enseignements du débat, nous avons d'abord relevé que ce projet prend bien en compte dans son dimensionnement une politique de prévention et de tri, conforme aux objectifs du PREDMA (plan régional d'évacuation des déchets ménagers et assimilés).

En effet, il a conduit le Sycotom à réduire ses capacités par rapport aux capacités actuelles, donc anticiper les résultats positifs à la fois des actions de prévention et de renforcement du geste de tri.

A ce sujet, je voudrais lever une petite ambiguïté. Le Sycotom, heureusement, n'est pas le seul responsable ni de la prévention, ni du recyclage. La Ville de Paris, la Ville d'Ivry, toutes les collectivités ont leur part pour cette tâche.

En particulier, la Ville de Paris est engagée dans un très important programme en matière de prévention. L'association TAM-TAM a bien rappelé tout à l'heure les cinq étapes, et vous l'avez rappelé également. On part d'abord de la prévention, qui consiste à éviter que des industriels produisent des suremballages, que des

commerçants vendent des produits trop emballés, ou du moins inciter les consommateurs à acheter des produits frais ou des produits moins emballés. Cela consiste à travailler avec le service public pour limiter leur production de déchets.

La prévention est un élément extrêmement variable, et très multiple dans les différentes actions. Nous nous y sommes engagés fermement, la Ville de Paris avec l'aide en particulier des éco-organismes et du Sycotom également. Mais, de grâce, ne responsabilisons pas le Sycotom de tous les maux de la terre, ces missions de prévention et de réemploi sont avant tout des missions des collectivités, donc des missions notamment de la Ville de Paris.

Après la prévention, la deuxième étape porte sur le réemploi, à savoir le fait de pouvoir disposer d'appareils usagers qui, plutôt que d'être détruits, seront réutilisés par d'autres.

Vous avez parlé d'une ressourcerie, il y a bien d'autres projets, par exemple avec Emmaüs, qui sont en cours. Sur le deuxième arrondissement, le problème n'est pas d'interdire une ressourcerie mais c'était plutôt un problème de localisation. Nous cherchons ardemment un endroit dans cet arrondissement pour pouvoir bien sûr, avec Jacques BOUTAULT, Maire du 2ème arrondissement, trouver une ressourcerie.

Par ailleurs, nous sommes aussi en train d'explorer un certain nombre de pistes télématiques à travers nos serveurs web, afin de favoriser l'échange de produits en réutilisation pour éviter leur abandon.

La troisième étape est le recyclage. En 2001 – 2002, nous sommes passés à la collecte sélective. En l'espace de quelques années, le nombre de produits qui figurent maintenant dans la fameuse poubelle à couvercle jaune a doublé. Le PREDMA nous fixe des objectifs bien plus ambitieux encore et nous espérons d'ici le terme de ces engagements réussir à couvrir ces objectifs.

Ce n'est qu'après ce cycle de prévention, réutilisation, recyclage que nous arrivons à la partie méthanisation, ensuite la valorisation énergétique donc l'incinération.

Le projet dont nous parlons aujourd'hui n'est pas une alternative à la prévention, ni au recyclage ou au réemploi. C'est clairement une action en bout de chaîne, comme vous l'avez remarqué, c'est la cinquième partie de la vie du produit et du déchet. Toutes les autres actions en amont sont bien évidemment menées.

Par contre, cette fameuse politique de prévention a quand même besoin d'un peu de temps pour pouvoir être mise en place. Ce n'est pas en claquant des doigts et par des mesures incantatoires que l'on fera en sorte que les gens arrêtent de produire des déchets qui ne seraient pas recyclables, qui n'iraient pas dans la poubelle verte.

Les mesures autoritaires dans des villes, en particulier d'habitat vertical, comme Paris où les locaux poubelles sont tout petits, où les gens vivent dans des copropriétés où il est très difficile d'individualiser le geste de se débarrasser des déchets, cela aboutit rapidement à retrouver sur le trottoir, ce que l'on a essayé de forcer les gens à ne pas déposer. Fatalement, cela signifie pour le service public le ramasser et devoir trouver finalement un débouché au Sycotom.

Les objectifs du PREDMA sont de -50 kilos par habitant et par an d'ici 2019, en

prévention, c'est quelque chose d'important car cela correspond à près d'un sixième de la production des habitants parisiens. Si l'on ne voulait pas rejeter cette tendance sur l'ensemble de la poubelle et faire en sorte que la poubelle verte disparaisse, il faudrait pratiquement le siècle pour y arriver. Et encore, vous le savez tous, ce sont les derniers kilos qui sont les plus difficiles. Pour changer les habitudes dans une décroissance qui ne sera pas linéaire, la seule solution consiste en un changement global en matière de biens produits, dont un changement de modèle économique et social. Nous en sommes pour l'instant un petit peu loin, même si j'espère que ce qui va se passer à Copenhague va nous emmener dans cette direction. Pour l'instant, nous sommes loin du compte, malgré nos efforts.

Nous, collectivités, qui intervenons finalement en fin de chaîne, après que les producteurs aient produit et que les consommateurs aient consommé, notre humilité et notre responsabilité nous conduisent à prévoir de maintenir des capacités de traitement résiduel, donc bien évidemment de méthanisation et d'incinération.

En conclusion, le tri et la prévention ne vont pas tout régler dans un futur proche, et supprimer la totalité des besoins d'incinération. J'ai remarqué que c'était aussi dans les conclusions de ce débat.

Enfin, permettez-moi quelques considérations. Je vais juste un peu dépasser comme mes amis sur cette table. Le tri méthanisation sur les ordures ménagères brutes correspond à une réalité urbaine. Je l'ai dit, dans un milieu urbain dense où le taux d'habitat vertical est presque à 100 %, à Paris par exemple, il est très difficile de multiplier les bacs de collectes. Un certain nombre d'immeubles dans Paris n'ont même pas la place pour mettre une poubelle jaune. S'il faut rajouter une nouvelle poubelle pour les fermentescibles, cela deviendra extrêmement compliqué pour pouvoir faire cette collecte. C'est la raison pour laquelle, même si nous y songeons, pour l'instant, nous nous orientons vers des collectes de fermentescibles dans les restaurants, dans les écoles, dans les cantines et dans tous les endroits où le gisement de matières fermentescibles est le plus important.

Nous travaillons déjà sur le compostage en pied d'immeubles, lombri-compostage. Nous nous sommes adjoints les services de maîtres composteurs qui apprennent à la population comment on fait pour ne pas jeter à la poubelle les matières fermentescibles, mais les déposer dans un composteur collectif. Cela dit, toutes ces quantités en jeu, même si elles sont importantes, ne permettent pas d'offrir une vraie et unique alternative.

Par contre, pour obtenir un compost de bonne qualité, et cela a été effectivement mentionné, il faut que le Sycotom soit capable d'avoir un compost de bonne qualité. Nous devons travailler sur la qualité des produits qui sont collectés. Cela signifie que nous devons éviter que les déchets dangereux se retrouvent dans la poubelle verte.

Nous allons donc, dès maintenant, nous fixer d'ailleurs dans le cadre du PREDMA mais aussi du PREDD (plan régional d'élimination des déchets dangereux) un objectif de collecter 65 % de déchets dangereux (nous sommes loin du compte) de manière à éviter que ces déchets soient banalisés.

Enfin, ce projet qui s'inscrit dans le long terme sera modulable pour tenir compte de l'évolution des quantités incinérées à la baisse. J'ai compris que ce projet avec 30 à

40 % d'adaptabilité répondait aux éventuelles critiques sur l'interprétation de la croissance démographique, et donc sur la valeur du gisement.

Le projet obéit également à une logique transversale et globale. Toutes les installations de traitement et les bassins versants sont liés, ce qui permet de diminuer à l'échelle de tout le Sycotom la quantité de déchets envoyés en enfouissement, mais également d'incinération, puisque l'on renforce le tri et que l'on développe la méthanisation.

Enfin, on a parlé de chauffage urbain, et cela m'a paru un peu marginalisé. Effectivement, pour nous, 300 000 équivalents logements, dont 100 000 pour la simple usine d'Ivry est quelque chose d'important. C'est une externalité positive qui n'est pas négligeable et qui évite des consommations supplémentaires d'énergie fossile, énergie de substitution, avec tous les problèmes que vous connaissez.

Philippe MARZOLF : Monsieur DELY, vous concluez.

Didier DELY : Le projet permettra de favoriser le transport alternatif et d'inclure la construction d'un centre de tri dans le XIIème qui sera le double de la capacité actuelle du centre de tri existant. Tout cela milite donc pour que la ville de Paris soit fermement aux côtés du Sycotom dans ce projet que nous approuvons et nous approuvons par ailleurs cette mission de service public, il faut le rappeler, du Sycotom.

Philippe MARZOLF : Merci M. DELY. Nous terminons par M. Luc VALAIZE, Président du syndicat de valorisation des déchets urbains, et directeur général de la TIRU.

Luc VALAIZE, SVDU : Je voudrais exprimer trois messages. Le premier à propos du projet, nous pensons que c'est un projet de grande qualité. Deuxièmement, vous nous demandez notre avis sur le débat, et je voudrais aussi donner quelques enseignements. Troisièmement, je voudrais resituer certaines choses qui ont été dites à propos de l'incinération qui, on s'en rend bien compte, cristallise une partie des oppositions de part et d'autre.

D'abord sur le projet, je voulais souligner ce soir la qualité de ce projet du Sycotom. J'ai la chance de pouvoir en voir un certain nombre de par mon métier et je dois dire que l'inter-comparaison par rapport à d'autres me permet de souligner que l'engagement, la qualité et le professionnalisme des équipes du Sycotom sont assez remarquables.

Je prends un exemple sur la solidité technique, ceux qui ont eu le plaisir d'assister à la réunion, parfois animée, de vendredi dernier sur le gisement des déchets, ont pu se rendre compte que Laurence LEJEUNE et l'équipe du Sycotom avaient pied à pied des éléments concrets à répondre à la contre-expertise présentée.

C'est un projet de qualité aussi, car nous le trouvons écologiquement convaincant. Faire moins 50 % d'incinération, ce n'était pas évident au départ, et moins 20 % pour la totalité du projet, et politiquement responsable car, comme l'a très bien dit le président DAGNAUD, pour les générations à venir, il y a une solution. Ce n'est pas tout envoyer au fin fond de la Seine-et-Marne, nous avons un projet qui tient la route.

Je voudrais souligner aussi à propos du projet le courage et la pugnacité du président

qui a défendu bec et ongle son projet, avec son équipe derrière, sans jamais verser dans la facilité de tout arrêter l'incinération.

Sur le débat lui-même, si vous me permettez, président Philippe MARZOLF, j'ai deux remarques de citoyens. Concernant les réunions auxquelles j'ai assisté, c'est mon ressenti et je vous demande de l'admettre très subjectivement, j'ai trouvé qu'il y avait parfois un manque de neutralité. L'exemple, vendredi dernier, du choix du cabinet avec les échanges qu'il y a eus, qui ont encore été ravisés par la première question des Amis de la Terre tout à l'heure, en sont un exemple de mon ressenti, que je vous demande de prendre en tant que tel, très subjectif.

Je regrette aussi dans les échanges, mais ce soir ce n'est pas le cas et j'en suis très heureux, qu'il y ait pu avoir vendredi aussi un manque de tolérance. Qu'un journaliste se fasse traiter de « pseudo journaliste », je trouve cela regrettable et inadmissible. Qu'on traite de « sarkoziste » un militant CGT, je trouve cela complètement déplacé. Qu'on me traite de militant à titre péjoratif, je trouve cela aussi un peu dommage. Et, cela n'apporte rien au débat.

Je reviens sur l'incinération d'une manière plus générale avec quelques messages pour ma voisine Annelaure WITTMANN, avec qui je suis prêt à échanger un peu plus. On parle beaucoup de Copenhague, si l'on écoute les médias français, notre super Président de la République va nous sauver et la planète grâce au Grenelle, qui va donner l'exemple à toute la planète.

En lisant la presse internationale, on se rend compte qu'il y a des gens en Europe qui sont franchement beaucoup plus en avance : les scandinaves. Par exemple, les Suédois ont 39 % de leur énergie produite qui est renouvelable. Nous en sommes péniblement à 10 %.

Un autre exemple, puisque c'est à Copenhague que se tient le sommet, le Danemark est très fier de son réseau de chauffage urbain. Je pense que peu de gens savent, parmi nous ce soir, que le réseau de chauffage urbain de Copenhague est bien en avance sur celui de CPCU. Ils sont bien meilleurs que vous M. ALLUE !

90 % des logements sont raccordés au chauffage urbain. Ce ne sont pas 3 mais 4 incinérateurs, en plus de la géothermie, en plus du chauffage à bois, en plus d'autres sources renouvelables d'énergie. De la Suède au Danemark, on peut trouver pire comme pays peu écologiques. J'en profite pour rappeler aussi que les pays qui incinèrent le plus en Europe sont ceux qui trient le plus. Je suis prêt à vous montrer les chiffres Eurostat.

La moyenne européenne de 20 % est pondérée par les pays de l'Est, qui sont encore tout à fait à 100 % en décharge. Cela permet à partir de la production d'une famille moyenne francilienne environ d'une tonne d'ordures ménagères de produire 100 l de pétrole par an par incinération, dont la moitié est reconnue comme renouvelable. C'est une énergie bon marché et une énergie tout à fait indépendante, puisqu'on n'a pas besoin ni de pluie, ni de soleil, ni de vent, encore moins d'aller le chercher en Arabie Saoudite ou chez Poutine. C'est dommage de se passer de cette partie, bien sûr, après avoir évité tout déchet, nous sommes bien d'accord après avoir recyclé tout ce que l'on a pu, après avoir méthanisé tout ce que l'on a pu. Même dans les pays les plus vertueux aujourd'hui, dont le Canada, il reste encore pratiquement la moitié de

la poubelle. Là, il n'y a que deux exutoires : le feu ou le trou. Le feu, ce n'est pas mal pour faire du chauffage urbain.

(Applaudissements).

Philippe MARZOLF : Merci en tout cas pour tous ces enseignements à chaud. Avez-vous des réactions ?

Pierre CONROUX, Institut d'Urbanisme de Paris : Sans repartir sur des débats sur la prévention et le recyclage, je voulais insister sur deux points qui ont fait débat ce soir, la récupération de chaleur et le chauffage de logements. C'est une action de développement durable qu'il convient de souligner. Outre le fait que c'est développé dans d'autres pays européens, un autre avantage que nous n'avons pas cité, c'est une meilleure garantie de coût du chauffage pour ces immeubles dans le temps. Vous avez une énergie qui, elle est renouvelable, puisqu'elle est liée à l'incinération de déchets. Elle permet aussi de garantir pour ces logements, et d'une façon assez large, une certaine maintenance du prix de ces coûts de chauffage. C'est un avantage relativement considérable.

J'ai participé également aux travaux au travers du comité de pilotage, du comité technique à l'élaboration de ce projet et aussi aux travaux de la Commission nationale du débat public. J'ai été frappé pour ma part pour la qualité de la réflexion, des précautions environnementales prises, et je souhaite en témoigner.

J'ai entendu ce soir, ce que j'ai trouvé relativement pertinent, pour participer à des travaux sur la ville du futur, la notion de solidarité urbaine, évoqué par M. DAGNAUD. Je pense que c'est à souligner. On ne peut pas traiter ces problèmes simplement niveau local, on est obligé de les resituer dans leur contexte national et international. Je pense qu'il est très important de le dire, car l'équilibre urbain passe par ces notions de solidarité et de réseaux de villes.

Je voulais souligner ces précautions environnementales qui ont toujours été mises en avant par la démarche du Sycotom, et je le dis en toute objectivité.

Je pense important, et cela n'a pas été rappelé car cela paraît un enjeu moins fondamental que le problème de gestion des déchets et des pollutions, de se soucier que ce projet s'intègre dans son environnement immédiat. Il s'insère quand même dans des projets très importants en cours autour : Seine amont, opération d'intérêt national, Paris Rive Gauche ou Ivry Port. Cela a été un souci constant à la fois d'intégration urbaine, de faire ville avec ce projet, une usine urbaine.

Pour conclure, ce projet a aussi pris en compte l'avenir en termes environnementaux, notamment par rapport aux risques d'inondations. Ce fut également un souci très important du projet, et je tenais à le souligner.

Christian ERENATI, Bérim : Je suis responsable du département énergie environnement et je voudrais apporter un témoignage qui vient dans le sens de ce qui vient d'être dit concernant le réseau de chaleur. Nous travaillons en assistance à maîtrise d'ouvrage sur plusieurs dizaines de réseaux en région parisienne et en France.

Nous constatons que le bilan général des réseaux de chaleur qui sont alimentés, pour

partie en tout cas, avec de l'incinération des déchets ménagers, sont des réseaux qui ont le meilleur bilan carbone d'une part, et d'autre part, la plupart du temps, qui ont aussi le meilleur coût d'énergie pour les usagers. Quand on est à plus de 50 %, la TVA est réduite.

Hélène CHARBONNIER, Paris XIII : Je suis également membre d'une association qui s'appelle MNLE (Mouvement national de lutte pour l'environnement). Je ne vais pas reprendre tout ce qui figure dans mon cahier d'acteurs.

Concernant les propos tenus par M. DAGNAUD sur les enseignements du Sycotom, je n'ai pas compris ce qui concernait l'aspect méthanisation. Y aura-t-il un traitement séparé des éventuels déchets collectés sélectivement, orientation vers laquelle on tend grâce aux initiatives diverses ou cela va-t-il arriver dans le même circuit de traitement de méthanisation que la partie qui aurait été récupérée par le TMB ?

Philippe MARZOLF : On a cru comprendre qu'il y avait deux systèmes séparés, mais on demandera peut-être aussi comme de réagir tout à l'heure.

Pascale BOYA, Ivry : Je suis très étonnée qu'un sujet très important ait été occultée ce soir : les enjeux de santé publique. Je pense que l'on ne sait pas faire d'incinérateur qui ne pollue pas aujourd'hui. Personne n'en a parlé. Lors du Grenelle de l'environnement, le collectif de médecins, parmi lesquels figuraient l'ordre des médecins et différents syndicats de praticiens, avait réclamé un moratoire sur tous les incinérateurs en France. Or, ils ne sont pas réputés être des repères d'éco guerriers. Je pense que cette menace n'est pas à prendre à la légère. Je voudrais savoir s'il n'y a pas des choses à dire sur le sujet.

Philippe MARZOLF : Je ne sais pas si vous étiez là au début de la réunion, dans les enseignements que j'ai donnés sur ce que nous avons entendu, une partie concerne les impacts sanitaires. C'est ce qu'il ressort des réunions, sinon il faut vous reporter aux réunions publiques, notamment celle de Charenton, où il a été répondu aux études sur place ou même aux études épidémiologiques plus larges faites par l'Institut national de veille sanitaire. Vous trouverez ces éléments notamment sur le site Internet de la commission.

Gérard BONNEFON : Un aspect est étonnant, on parle de solidarité entre les communes. Depuis 1969 à Ivry, cette installation est en place. La population d'Ivry a largement payé la solidarité. Je me souviens d'une discussion avec Pierre GOSNAT le maire d'Ivry où il lui avait été demandé : pourquoi n'installerait-on pas une structure ailleurs ? Il m'a répondu que ses collègues d'Ile-de-France ne voulaient surtout pas d'une telle structure. Donc, sur le fond, il y a une hypocrisie. On est solidaire quand c'est les autres, mais on ne sait pas mettre en place un dispositif d'intérêt général ou une partie de cet établissement sera installée dans un autre endroit, dans le cadre d'une prévision d'augmentation de la population, ce qui serait tout à fait judicieux, il s'agit de planification, de prévision. Je suis étonné que cet aspect n'ait pas été abordé sur ce point.

Je veux bien que l'on parle de la solidarité ivryenne à Cachan, à Paris, mais c'est quelque chose qui est subi, ce n'est pas une adhésion. Je veux bien entendre qu'il y ait des effets secondaires bénéfiques. Nous ne demandons pas l'éradication de cet établissement, mais une juste répartition des charges d'intérêt général au bénéfice de

l'ensemble de la collectivité.

Sur la solidarité, assez de discours lénifiants sur le sujet, c'est une réalité, il faut rentabiliser cette structure existante, telle est la démarche. Les associations font pour le mieux pour ajuster dans l'intérêt des habitants d'Ivry. Mais sur le fond, ce n'est pas une solidarité.

(Applaudissements).

Gil LEPARMENTIER, Issy-les-Moulineaux : Je suis intervenu lors de la réunion de Villejuif où j'ai parlé du centre d'Issy-les-Moulineaux. Le panache de fumée n'est pas visible, puisque cela avait été une volonté du maire de la commune à l'époque, André SANTINI, de le faire disparaître. Elle est condensée, réchauffée, turbinée, et elle est donc invisible. L'usine est intercalée entre Microsoft Europe qui vient de s'installer dans son nouveau siège et Yves Rocher, et en face côté Rive Droite, à Boulogne Billancourt, il y a les caméras de TF1. Elle se trouve vraiment dans un lieu stratégique, et il est intéressant d'observer comment elle peut cohabiter dans ce contexte.

En dehors de cela, je retiens l'idée d'une concertation qui serait élargie aux différents bassins versants. Je viendrai volontiers participer à des débats. Cette notion de concertation autour de la prévention devrait déborder sur d'autres sujets, notamment sur la notion d'urbanisme, à savoir l'intégration du traitement des déchets dans le phénomène urbain, à travers des plans urbains, des permis de construire. La prévention est très liée à ces notions de logistique, de donner les moyens au niveau du foyer, du placard sous l'évier, en passant par la courette de l'immeuble, du hall, en passant peut-être par des stations de transfert, en passant par différents systèmes logistiques justement pour se donner les moyens de recycler et de prévenir au mieux, d'accompagner les bons gestes.

Je rappelle que l'usine Isséane est pilotée par quatre ou cinq personnes. C'est une installation fantastique, avec très peu de personnel. Il y a 20 ou 30 trieurs sur des tapis roulants. Il y a peu de personnel par rapport aux quantités traitées.

Cette question est liée à la notion de système social. On a besoin d'animateurs de tri et d'être accompagné pour les bons gestes de tri, chez les commerçants, chez les entreprises, chez les gardiens d'immeubles, chez les particuliers.

J'imagine que cette question des déchets pourrait être adoptée pour que les citoyens s'y intéressent plus. Je vais proposer dans une enquête publique qui a lieu sur l'aménagement des quais de Seine, du côté de Meudon, Issy-les-Moulineaux, Sèvres, qu'il y ait un transport hippomobile, c'est-à-dire des chevaux qui circulent le long de cette voirie pour collecter les déchets urbains considérables, les déchets des espaces verts, afin que cet aspect des déchets soit adopté par la population sous différentes formes.

Philippe MARZOLF : Sous des formes plus ludiques.

Philippe COMMEGRAIN, Ivry : Je voulais intervenir sur le fond, car quelques phrases de M. DAGNAUD m'ont interpellé. Il a parlé de service public, de tribunes politiciennes, de règlements de comptes, etc. Après vous vous êtes permis de dire à quelqu'un d'une association que quand il intervenait et qu'il vous attaquait, il

attaquait aussi toute la population. Je ne me sens pas personnellement concerné quand on vous attaque. Pour moi, c'est un problème de crédibilité et il serait bien que vous assumiez tous, les uns et les autres, vos propos et la fonction que vous exercez.

Je suis inquiet car vous voulez impérativement sortir l'aspect politique de ce débat. On parle de mon argent, de ma santé, à un moment donné, en tant que citoyen, je vais avoir un message politique. Si vous avez peur, en face de moi, d'être confronté à ce discours, qui est le discours du peuple, je ne vois pas pourquoi vous serez crédibles à mes yeux, sur le projet que vous portez. Nous n'en ferons pas l'impasse.

Quand on va commencer à appeler la population, on parlera de coût, de santé. Cela m'inquiète un peu que cela devienne un petit débat entre gens qui sont d'accord. On le voit dans les grandes organisations politiques où des tendances sont contre, cela rassure tout le monde, ainsi on croit que c'est la démocratie.

Mais la démocratie veut qu'à un moment donné on réponde à nos questions, et il y aura de questions de fond. Je sens qu'on va jouer au poisson.

Philippe MARZOLF : Mon rôle n'est pas de défendre le débat public, mais il y a eu deux réunions sur la santé, soit 6 heures de débat.

Philippe COMMEGRAIN : Je parle de l'après-projet, et nous aurons affaire à vous aussi !

Philippe MARZOLF : Il faut des garanties.

Claude BASCOMPTE : Je crois que vous évacuez un peu trop vite cette question de la santé. Nous vous posons des questions précises, et vous nous demandez de nous référer à tous les éléments techniques figurant sur les sites. Vous savez bien que nous n'avons pas la capacité de lire et d'analyser ces éléments. C'est une réalité que ces informations lisibles pour la population manquent, pour nous aider à prendre une décision. Vous savez pertinemment, car vous avez fait le choix manifestement, quoi qu'en dise M. GOSNAT en disant « on verra ce que votera le Conseil municipal », de reconstruire cette usine, la priorité étant le chauffage urbain.

Là maintenant, il faut vous engager dans des études de pollution sérieuses, transparentes, régulières et pas à intervalle d'un an, afin que la population soit réellement informée des impacts. Il faut arrêter de dire que cette usine ne pollue pas, car c'est de la vapeur d'eau. L'article du Parisien est faux. Il y a une réalité, une vraie pollution sort de cette usine. Il faut dire ce qui sort de cette usine.

Joerg ADAMCZEWSKI : Je vais être très bref et quand même revenir sur Copenhague. Tout comme un certain nombre d'acteurs associatifs ici, je suis revenu de Copenhague ce matin par le train. Il existe peut-être une différence de communication sur une volonté de prévention et de recyclage, et une vraie volonté politique mise en œuvre de prévention et de recyclage.

Dans de nombreux débats, l'incinération est plutôt vue comme un contributeur majeur de gaz à effet de serre, et pas une solution à ces gaz à effet de serre. Si vous prenez un matériel qui est recyclé, la réduction de gaz à effet de serre est beaucoup plus importante et dans de nombreuses études, l'effet gaz à effet de serre d'une incinération est négatif.

Philippe MARZOLF : Peut-être une dernière intervention avant de clôturer cette soirée en demandant une réaction du Sycotom.

Thierry CATELAN, adjoint au Maire du XIIIème arrondissement, chargé de la propreté et du traitement des déchets : J'ai entendu parler ce soir de solidarité urbaine entre les communes. Cette solidarité existe. Nous ne sommes pas sur des problématiques où chaque commune, prise individuellement, penserait dans son petit coin à ses petits problèmes.

Nous ne sommes plus du tout, notamment en Ile-de-France où il y a une imbrication de la zone urbaine, sur des problématiques de ce type. J'ai conscience quand le vent souffle du mauvais côté que le XIIIème arrondissement est aussi en contact avec les fumées qui sortent de la TIRU. Je ne suis pas, comme je l'entends parfois, aussi bien chez certains élus que chez certains représentants associatifs « déconscientisé » par rapport à ces problèmes.

En parlant de responsabilités et de problématiques collectives, j'ai conscience qu'en luttant dans mon arrondissement pour que l'ensemble des îlots immobiliers soit traité en tri sélectif, et il est vrai qu'à certains endroits de Paris, on n'a pas pu le faire à certaines époques, et qu'il faut reprendre parfois sur des ensembles immobiliers où les travaux d'investissement sont relativement lourds pour adapter les locaux techniques à l'introduction de la poubelle à couvercle jaune, qui est essentiel dans le tri sélectif parisien, quelque part je participe à cette démarche collective et de responsabilité.

Il n'y a pas d'un côté une commune qui serait systématiquement spoliée avec des élus autour qui n'auraient pas conscience de leurs responsabilités, mais nous sommes vraiment sur des problématiques collectives. Je comprends très bien le ressentiment que peuvent avoir certains élus à Ivry ou certains citoyens d'Ivry qui peuvent se sentir un peu en difficulté par rapport à ce qui est vécu depuis 1969. D'un autre côté, aussi bien les citoyens du XIIIème arrondissement que les élus cet arrondissement sont conscients des problématiques collectives. C'est tous ensemble que nous devons travailler sur ces questions. D'ailleurs, s'il existe des syndicats intercommunaux et des structures qui allient aussi bien les collectivités territoriales que des acteurs multiples, c'est aussi car nous sommes dans cette démarche. Je tenais à le rappeler.

Patrick BERTON : Je tenais à prendre la parole avant la clôture de cette dernière réunion de débat public. M. DAGNAUD a proposé une concertation, et cela nous intéresse, car nous ne savons pas comment continuera la concertation pour ce projet.

J'avoue ne pas avoir vraiment compris comment s'élaborerait la concertation, car j'ai entendu qu'on allait concerter sur la concertation qu'on voulait faire. Cela me semble surprenant de la part d'un élu qui, quand même, est un élu parisien. A la dernière mandature, le maire de Paris a mis un point d'honneur à faire de la concertation sur tous les projets urbains très importants pour la capitale.

Ce projet se situe à Ivry, mais je pense que l'on peut quand même avoir une solidarité vis-à-vis d'Ivry pour imposer une concertation digne de ce nom avec un garant, et sur les principes de la charte de la concertation de 1996. Il n'y a plus besoin d'en discuter très longtemps.

J'aimerais que M. DAGNAUD nous présente un calendrier, s'il est nécessaire de

discuter pour éclairer cette démarche, qu'on le fasse mais qu'on mette rapidement en place un comité permanent de concertation après débat.

Philippe MARZOLF : M. DAGNAUD, si vous voulez bien répondre à quelques questions pour conclure.

François DAGNAUD : Avec plaisir. Il y a eu beaucoup d'interventions très riches, et je voulais remercier l'ensemble des participants, nous terminons quelque part par une réunion de grande qualité dans la diversité des convictions qui se sont exprimées. Je ne vais pas répondre à tous, mais à l'essentiel rapidement.

D'abord, M. BERTON, puisque vous aviez démarré cette seconde table ronde, concernant la concertation, je vous rappelle et vous le savez, que depuis 2003, nous concertons sur ce projet. Comme je l'ai dit, cette procédure de débat public a été une étape supplémentaire importante, et non conclusive et non terminale de cette concertation. Donc, nous sommes favorables à poursuivre la concertation. Simplement, ne brûlons pas les étapes, nous devons d'abord entendre et recevoir le rapport final de la CPDP. Anticiper sur la suite serait manquer de respect vis-à-vis du travail et de la démarche de concertation qui est engagée. Donc attendons au moins qu'elle aille à son terme.

Sur la base du rapport de la CPDP tirant les leçons de la concertation engagée dans le cadre de ce débat public, les élus du Sycotom en mai auront à se déterminer sur la suite qu'ils entendent donner à leur projet, et la façon dont ils entendent intégrer ce qui sera ressorti du débat public, présenté dans ses conclusions en janvier. Donc, il n'y a pas urgence.

Il existe un accord tout à fait clair sur la poursuite de la concertation, simplement respectons les étapes de cette concertation. Concernant le garant indépendant, il n'y a aucune difficulté. J'ai simplement apporté ma contribution à la définition de l'indépendance du garant. Il devra être choisi et accepté par tout le monde, cela ne me paraît pas être une condition insupportable.

Patrick BERTON : C'est la charte de la concertation.

François DAGNAUD : Cela ne me paraît pas une condition insupportable, y compris pour les associations. Sur les points de la charte que vous avez présentée, M. BERTON, au nom du collectif d'associations, il n'y a aucune difficulté pour un garant indépendant, dès lors qu'il est choisi d'un commun accord.

Vous souhaitez ne participer à la concertation qu'en dehors de la valorisation, je respecte parfaitement votre liberté de choix, et cela ne pose pas de difficulté.

Vous avez parlé du financement d'une étude. Je suis extrêmement respectueux de l'indépendance des associations. Donc, je ne souhaite pas, pour être honnête avec vous, vous mettre dans la difficulté d'une relation de dépendance vis-à-vis de nous en finançant différentes choses. Par contre, nous vous l'avons dit, nous finançons une étude sur le gisement de déchets biologiques, qui sera mise au débat et posée sur la table pour que chacun y ait accès, il n'y a pas de difficulté.

Sur ces trois points, nous sommes très largement d'accord. Il y a deux réserves sur les deux autres points que vous avez mentionnés, et nous posons les choses honnêtement

les uns et les autres. Vous nous demandez d'abandonner le tri mécano biologique, je ne vous suivrai pas sur ce point. Néanmoins, j'ai parlé de modulation.

Mme CHARBONNIER est revenue sur ce sujet. L'idée consiste à lancer le développement, la mise en place des collectes séparatives de bio-déchets. C'est une compétence des communes et je ne peux pas m'engager directement pour les 84 communes qui constituent le Sycotm. Par contre, dans ma responsabilité, j'ai déjà invité et incité les communes à se mettre en situation de développer des collectes séparatives de bio-déchets.

Nous travaillons sur un projet dont la mise en service va s'étaler entre 2019 et 2023, notamment 2023 pour la partie méthanisation, ce qui nous laisse quand même le temps de mesurer les effets positifs de ce déploiement des collectes séparatives de bio-déchets. Donc, je souhaite que notre projet, et c'est une des leçons très concrètes que nous tirons de ce débat public, intègre la modulation du TMB, afin de pouvoir le positionner au bon niveau. Nous ne serons pas sur du 100 % ou du 0 % TMB, il faudra qu'au fur et à mesure, l'organisation de la méthanisation puisse tirer profit de la montée en puissance des collectes de séparatives de bio-déchets.

Sans attendre, nous souhaitons mobiliser des gisements importants de déchets biologiques. Cela va d'ailleurs se faire indépendamment de la généralisation que je souhaite et que j'appelle de mes vœux des collectes sélectives dans les 84 communes qui constituent le Sycotm.

Même chose, vous nous demandez de reporter le TMB, j'ai indiqué tout à l'heure que nous souhaitons avancer sur la mise en œuvre de la méthanisation, y compris j'ai utilisé l'expression « attention au serpent qui se mord la queue ». Je connais les élus, vous mesurez car vous avez beaucoup travaillé sur ces questions la difficulté en termes d'organisation, en termes de coûts financiers aussi pour les communes ou les syndicats intercommunaux qui ont la compétence collecte de la mise en place de cette collecte supplémentaire.

Comment voulez-vous que nous arrivions à les convaincre de mettre en place des collectes actives de bio déchets, si l'on n'est même pas en mesure de leur dire que l'on a un mode de traitement à l'arrivée ? Si l'on attend qu'ils bougent pour nous bouger, on ne fera jamais rien.

Il est important, et chacun le comprendra ici, de pouvoir adapter les modes de traitement à la nature de chacun des déchets, et compte tenu de ce que nous trouvons dans nos poubelles aujourd'hui, soit environ 50 % de déchets organiques de proposer un mode de traitement de valorisation biologique de ces déchets organiques, mais pas simplement de les mettre en enfouissement en Seine-et-Marne, soit en incinération à Ivry, à Saint-Ouen ou ailleurs. Il faut avancer sur la méthanisation, et nous le faisons avec la situation actuelle, en invitant les communes à développer des collectes sélectives de bio-déchets. Je l'ai dit tout à l'heure et je le répète bien volontiers, nous avons largement le temps d'intégrer les retours d'expérience attendus sur les expériences en cours de TMB.

Madame CONNAN, vous avez repris l'argumentation qu'a développée tout à l'heure, Chantal DUCHENE. J'entends votre raisonnement, et je vous remercie de l'avoir étayé. Vous trouvez que c'est une extension du bassin versant. Je vous donne acte qu'on peut l'interpréter ainsi. Pour autant, je vous répète ce que j'ai dit tout à l'heure :

quelle est l'alternative au traitement de ces 110 000 t de FCR à Ivry ?

Les alternatives sont simples, soit on nous propose, et je n'ai entendu personne le faire, de créer des capacités nouvelles supplémentaires d'incinération en Seine-Saint-Denis, soit on continue de faire de la mise en décharge. Nous avons exprimé un objectif majeur de diminution et de suppression de mise en décharge en grande couronne. Je crois que les choses sont parfaitement claires. Vous dites avoir découvert cet aspect du projet, là, Mme CONNAN, je ne peux pas vous laisser dire cela. C'est dans le projet depuis deux ans et vous avez participé au comité de pilotage sur les études préalables au projet, donc c'est parfaitement clair depuis le début.

J'ai aussi un désaccord avec vous, car vous opposez proximité et solidarité. A l'aire de la mondialisation, considérer qu'à 19 km, on n'est plus dans la proximité, pardonnez-moi de vous dire que vous avez peut-être une conception trop exigeante de la proximité. En tout cas, il ne faut pas l'opposer à cette logique de solidarité urbaine qui est, je crois, et cela a été dit par plusieurs intervenants, au cœur de ce que sera et de ce que doit être la ville durable de demain, mais c'est dès aujourd'hui que nous commençons à la préparer.

Mme WITTMANN a développé, et je la remercie, plusieurs préconisations pour donner concrètement la priorité à la prévention. Je crois que c'est très exactement la vocation du comité de pilotage, chargé de préparer le futur nouveau plan de prévention du Sycotom 2010 – 2014, auquel je vous invite à nouveau participer, que de décliner et d'entendre les propositions, de les évaluer, de voir de quelle façon nous pourrions les mettre en place.

Je voudrais rebondir sur l'une de vos propositions, qui est déjà la nôtre, sur les ambassadeurs du tri. Vous avez évoqué des objectifs chiffrés, ils nous paraissent intéressants.

Je vous rappelle que dans le cadre de la préparation du barème E d'Eco-emballages, j'ai proposé à la Ministre de l'Ecologie, et j'ai rendu publiques ces propositions, plusieurs suggestions, dont celle effectivement non seulement de multiplier les ambassadeurs du tri, mais plus encore d'élargir leur champ de compétences. Aujourd'hui, ce ne sont que des ambassadeurs du tri et je pense qu'il serait utile qu'ils deviennent des ambassadeurs du tri et du déchet, de façon à pouvoir aussi porter des messages utiles en matière de prévention de réduction des déchets auprès des habitants. De ce point de vue, nous avons des pistes tout à fait utiles de travail.

Je ne reprends pas ce qu'a répondu Didier DELY sur le projet ressourcerie du II^{ème} arrondissement, j'y suis plus que favorable. Je travaille avec le maire de cet arrondissement, simplement aujourd'hui nous sommes confrontés à un problème de locaux. Il n'y a aucune opposition à ce projet, bien au contraire.

Vous avez dit que le recyclage aura été finalement le grand absent de ce débat. Depuis ces dernières années, je « passe mon temps » à inaugurer les nouveaux centres de tri du Sycotom, à Nanterre, à Sevran, à Issy-les-Moulineaux, dès les prochains mois dans le XV^{ème} arrondissement de Paris, et un peu plus tard dans le XVII^{ème} arrondissement, et dans le XII^{ème} arrondissement. M. BONNEFON nous a interpellés sur l'idée de solidarité, qu'il considérait un peu à sens unique. C'est un exemple qui montre le contraire, même si je respecte votre point de vue, le centre de tri qui est aujourd'hui à Ivry sera repositionné dans le XII^{ème} arrondissement de Paris, car il est normal que

Paris qui est au cœur de l'agglomération prenne sa part dans l'accueil des équipements de traitement des déchets. Donc, ce centre de tri, qui va quasiment doubler ses capacités par rapport aux capacités actuelles à Ivry, ne sera plus accueilli à Ivry mais dans le XII^e arrondissement de Paris.

D'ici quelques années, la fin de la mandature, nous aurons multiplié par deux nos capacités de tri sur le territoire de Sycotom. C'est toujours la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, on peut trouver que ce n'est pas assez. Multiplier par deux en quelques années avec des perspectives et des agendas très concrets, cela me paraît quelque chose de très ambitieux.

Sur les plans déchets dangereux, on ne vous annonce pas ainsi que l'on va faire attention, il existe des règles, des directives européennes, des plans d'élimination des déchets dangereux. Par rapport à un argument que l'on a parfois entendu nous disant qu'aujourd'hui on sait à peu près ce que l'on met en incinération, mais pas dans 10 ou 20 ans et que l'on mettra forcément des choses dangereuses, c'est totalement faux. Tout est fait au niveau des directives européennes, du Grenelle de l'environnement, des plans régionaux justement pour assurer un traitement séparatif des déchets dangereux et éviter ainsi qu'il se retrouve mis en incinération. De ce point de vue, on a plutôt à espérer et anticiper une amélioration, en tout cas une moindre dangerosité à l'avenir de ce qui est mis en incinération.

Vous avez rappelé qu'en agglomération parisienne notamment, la part de l'incinération, de la valorisation énergétique était supérieure à ce qu'elle est dans le pays. Quelle est la contrepartie ? Ce n'est pas sur le tri que l'on fait moins bien que les autres, au contraire on fait beaucoup mieux, c'est sur la mise en enfouissement. On revient au débat que je posais tout à l'heure et je l'assume vis-à-vis des associations.

Il est vrai qu'en région parisienne, on était très bons élèves en matière de recours à l'enfouissement et il faut que l'on devienne encore meilleur. Notre objectif, encore une fois, consiste à diminuer et de faire disparaître les mises en enfouissement en grande couronne, car ce n'est tout simplement pas un mode de traitement recevable.

Un dernier mot sur une question posée sur les risques sanitaires. Je vais prendre la défense du président MARZOLF qui a eu raison de rappeler que ce débat public a consacré une réunion très longue à ces questions de risques sanitaires, l'état des lieux de la connaissance et des craintes des associations a été présenté. Un verbatim est à disposition.

Je crois et c'est pour cela que je voulais en redire un mot qu'on touche là la difficulté, j'en fais grief à personne, tous ceux qui sont ici ont fait tout ce qu'ils ont pu pour que les choses se passent au mieux. C'est un peu la difficulté de ce type de débat qui invite sur quatre mois lors de 8 réunions disséminés sur le territoire des gens qui ne sont pas toujours les mêmes. Je ne vais pas reprocher aux habitants ou aux associations de ne pas s'être mobilisés les huit réunions d'affilée. Donc évidemment il y a des pertes d'informations.

C'est la raison pour laquelle j'évoquais tout à l'heure des formes peut-être plus innovantes de concertation jurys citoyens, conférences de consensus, qui répondent à plusieurs des enjeux que vous avez évoqués en matière de formation des participants et en matière de suivi dans la durée des participants. Nous avons parfois l'impression de devoir répondre pour la huitième fois à des questions qui ont été largement

traitées et en même temps nous comprenons très bien que, pour ceux d'entre vous qui viennent pour la première fois, vous veniez avec vos interrogations et vos questions, et vous repartiez peut-être avec une forme de frustration de ne pas y avoir de réponse directe.

Un dernier mot puisque j'ai pris la liberté d'interpeller les associations, et vous avez davantage l'habitude d'interpeller que d'être interpellés, globalement vous avez été sportifs et je voulais vous en donner acte. Il est important, notamment quand on se prépare à une concertation exigeante d'accepter les uns et les autres d'être interpellés à tour de rôle. Il n'y a pas simplement ceux qui interpellent et ceux qui sont censés répondre, tout le monde est « interpellable » a priori, y compris les associations qui ont compris qu'elles devaient l'être. C'est aussi un des acquis très positifs de ce débat public.

(Applaudissements)

Philippe MARZOLF : Laurence MONNOYER-SMITH voulait réagir peut-être pour donner des explications sur les jurys citoyens ou d'autres formes de participation publique.

Laurence MONNOYER-SMITH : M. DAGNAUD a évoqué à plusieurs reprises des méthodes plus innovantes de débat public, en faisant référence aux conférences de consensus et aux jurys citoyens, procédure inventée au Danemark, consistant à réunir un petit groupe de citoyens de 12 personnes qui suivent une formation pendant trois week-ends successifs. Très souvent, cela porte sur des questions techniques, il y en a eu sur les nanotechnologies et sur les OGM. Ensuite, ce panel de 12 personnes rend un avis. Cet avis n'est pas considéré comme émanant d'une représentation, mais comme portant une forme de voix populaire sur les questions traitées.

Quant à savoir si c'est plus ou moins innovant que la Commission nationale du débat public qui reste une invention unique au monde, cette question est très ouverte. J'invite ceux qui sont intéressés à consulter les nombreuses discussions qui traitent de ce sujet. Pour ma part, je suis très réservée.

Philippe MARZOLF : Merci en tout cas. Nous allons terminer, car il est 23 h 45 et nous devons terminer à 23 heures. Je vous rappelle que le débat dure encore, plus en réunion publique, mais vous pouvez encore nous envoyer vos contributions sur Internet et par courrier jusqu'au 28 décembre, notamment après le rendu du rapport. Ensuite, la commission a deux mois pour faire son compte rendu et le président de la commission nationale également pour établir son bilan. Le maître d'ouvrage aura trois mois pour prendre sa décision.

Merci en tout cas d'avoir tous participés à ce débat et bonne concertation d'après débat, si cela se fait. Bonne soirée.

Fin à 23h45.